Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

MAISON DE LA CORPORATION.

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PRIX DES ANNONCES,
Sixlignes et au-dessous, première insertion.
Dix lignes et au-dessous, première insertion.
Au-dessus par lignes.
Toute insertion subsequente, le quart du prix.
(Affranchirles lettres.)

PARAISSANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(Payable d'avance.

honnement su Journatsemi-bebdoma-

Vol. IV.

No. 60

fenilleton de la Revue Canadienne.

LES CAMARADES DE COLLEGE.

NOUVELLE.

Vers la fin d'août 1814, une calèche décourete et attelee de quatre vigoureux chevaux quita la cour d'un bel hôtel de la rue de Provence et prit au galop le chemin de la Normande. Le postillon faisait claquer son fouet, les chevaux agitaient leurs grelots, tandis que, de intérieur de la calèche, occupé par trois jeunes ens de vingt à vingt-cinq ans, on entendait resaner ce chœur d'un opéra alors en vogue :

Quittons, quittons ces bords, L'Espagne nous appelle; La fortune infidele Repousse nos efforts.

La fortune n'était nullement infidèle à l'un de es trois jeunes gens, du moins à M. Adrien lacour, qui, par la mort de son père, venait sheriter d'une fortune considérable et empormi avec lui une soixantaine de mille francs en billets de banque, destinés à acheter des bois dont la possession devait augmenter la valeur et l'agrement d'une fort belle terre, située aux enons de Rouen. Les deux compagnons de M. Lacour étaient loin d'être aussi riches ; l'un des deux, cependant, possédait une charge d'agent de change, et il s'en fallait qu'il approuvat les projets d'acquisition de son ann.

Mon cher Adrien, lui avait-il dit, il n'y a que les niais qui achétent des terres. Quand on ale bonheur d'être riche, il ne faut pas semer dans des sillons qui ne donnent des épis qu'une bus par an: mais jeter son grain dans une terre on la recolte se fait tous les mois, tous les jours meme: cette terre, c'est la bourse.

Adrien profitait de ces leçons, et sa fortune presque entière était dans les mains de son ami l'agent de change; mais il voulait acheter un hos giboyeux, voisin de sa terre, et, malgré les conseils de M. Léonard Duplessis, l'affaire était deridee. La troisième personne, qui occupait l'intérieur de la calèche, était M. Ernest Leroi: un peu plus âgé que ses deux compagnons, il passait auprès de ses amis pour un philosophe, pour un homme détaché des biens de ce monde et qui jouit doucement de la modeste fortune qu'il tient de son père, M. Ernest Leroi n'aimait pas la toilette, quoiqu'il fut toujours fort bien mis; il n'emit pas chasseur, quoiqu'il se servit voluntiers des equipages de chasse de ses amis et mu'il fût tres-habite tireur. En même temps froid et bienveillant, d'une complaisance excesquoiqu'elle out été facilement devinée par l'agent de change Léonard Duplessis.

Ernest Leroi, mettant à tout beaucoup de mesure et de réflexion, avait néanmoins une passion violente qui, désastreuse chez les autres hommes, pouvait, avec un caractère comme le sien, devenir la source de sa fortune : il était joueur. Il portait au jeu le sang froid qui ne l'abandonnait jarnais et cette audace prudente qui est le garant du succès. Son plus grand soin etait de eacher sa passion : le jeu l'ennuyait, disait-il; il était d'ailleurs trop peu riche pour se livrer à un goût aussi ruineux, ce qui ne l'empéchait pas de jouer et de perdre généralement d'abord, pour gagner au moment où le jeu s'animait et devenart important. Les trois jeunes gens avaient été élevés ensemble, et leur amitié datait du collège. Ils cheminaient gaiement dans une voiture découverte, pour jouir plus à l'aise, après une journée étoullante, de l'air et de la fraicheur de la nuit. Ils parlaient des danseuses de l'Opéra, des actrices des Varietés fort en vogue alors, et des Bourbons, dont le règne nouveau agitait tous les esprits. Quand la nuit fut venue et que le balancement uniforme de la calèche les eut berces pendant cinq ou six euros leur conversation languit, ils turent l'un après l'autre ; alors ils s'enveloppèrent dans leurs manteaux et ils s'endormirent. Ils venaient de répasser Mantes, et leur légère voiture, entrainée par un postillon qui allait joindre au plus prochain relai une femme qu'il aimait, courait ou plutôt volait sur un chemin uni, mais qu'aucune lune amie, ni qu'aucune étoile n'éclairaient lorsque tout-à-coup deux hommes sautérent à la tête des chevaux et les arrêtérent. Le postillon fut pris à bras-le-corps et lancé à dix pas de ses chevaux; trois gaillards vigoureux s'emparèrent de MM. Lacour, Duplessis et Leroi, et, chargés de ce fardeau, ils prirent chacun leur élan, se separerent, et coururent de poser leur proie loin de la route, à l'abri sous des arbres et des buissous, et dans trois endroits assez éloignés les uns des autres pour que ces messieurs ne pussent ni

ni se secourir, ni même se voir. Le concierge du collège où les trois jeunes gens ainsi arrêtés au milieu de leur voyage avaient été élevés, était père d'un garçon de l'àge des trois amis. L'avantage d'être le fils du portier de la maison valut à cet enfant une education pareille à celle que recevaient les autres élèves. Joseph Dubois (le fils du portier re nommait ainsi) profita d'un hasard aussi heureux pour lui; et, comme la nature l'avait doué d'une très-grande force physique et d'une intel-

lligence assez heureuse, il surpassa facilement ses condiciples au jeu comme à l'étude. Le père Dubois, qui vendait des martinets aux proesseurs, en avait, d'ailleurs, toujours un en réserve et à l'usage de son fils quand l'enfant se négligeait. Joseph en était donc réduit à être e plus fort écolier de sa classe ou à passer par les verges de son père. Il se vengeait à la récréation, et rendait alors avec usure les coups qu'il recevait au logis. Léonard Duplessis était surtout sa victime; Ernest Leroi lui échappait avec peine; il épargnait seulement Adrien. Ainsi Joseph, soit par la force de ses poignets, soit par son intelligence et son assiduité au travail, était l'épouvantail du collège, et on lui en voulait d'autant plus, qu'il ne semblait pas fait pour aller de pair avec ses camarades. Quel ne fut donc pas l'étonnement d'Adrien Lacour, lorsqu'ouvrant les yeux et se débarrassant de son manteau, il se trouva hors de sa calèche, couche sous un arbre dont il entendait le vent de la nuit faire frémir les branches, et que, sentant sur sa poitrine le canon d'un pistolet, il reconnut la voix de son camarade de collège qui lui disait durement:

-Pas un cri, Adrien, ou tu es mort.

-Joseph! Joseph! dit Adrien.
-Oui, c'est moi, c'est Joseph.

A la bonne heure ; que nous est-il donc arri-

ré! Nous avons done versé! -Du tout : nous avons arrêté ta calèche, moi

et mes camarades.

-Arrête! et pourquoi faire?

Joseph fit entendre un petit rire qui n'aunongait rien de bon à Adrien, et, apres un moment de silence, il prit la parole:

-- Ecoute, Adrien, je serai bret, car j'ai peu de temps à demeurer avec toi. L'éducation que j'ai reçue, tu le sais, m'a rendu propre a tout. Je n'avais besoin que d'un peu de temps et de quelques protections pour en recueillir les fruits... Eli bien ! mon pere, qui ne m'a jamais aime, vient de me, chasser, de chez lui ; mes maîtres, auxquels je me suis adressé, ont prétendu avoir assez fait pour moi et avoir le droit de ne plus s'en occuper à l'avenir....Je suis alle trouver Duplessis.

-Prends-moi dans tes bureaux, lui ai-je dit, tu rendras service à un camarade et tu ne t'en repentiras pas; au bout de huit jours je serai le meilleur de tes commis.

Léonard Duplessis se souvenait de ma supériorite et de mes violences au collège; il m'a mis à la porte. J'ai été frapper chez Leroi.

-Monami, lui ni-je dit, tu peux me sauver la vie; tu n'as qu'un mot à dire pour me faire ave, d'une sobriété remarquable, il joignait à l'avoir une petite place dans la maison du roi ; tu ces qualités une sagacité peu commune, que as un parent qui dispose de tout.. Mon père son ami Adrien Lacour ne soupconnait pas, m'a chassé, mes professeurs m'abandonnent; dis un seul mot, et tu assures mon averir.

Leroi, continua Joseph, est un garçon prudent, qui ne se compromet jamais. Il me dit de repasser dans huit jours; mais je lus dans ses yeux toute sa haine et toute sa mauvaise volonté. Il me restait Adrien Lacour.

-Eh bien! mon ami, que n'es-tu venu chez moi! dit Adrien Lacour d'une voix humble.

- Tu reçois à l'instant même ma visite, répondit Joseph. N'étais-tu pas chez toi, dans ta caléche!

-Mon Dien! c'est bien différent, murmura Adrien qui sentait toujours sur sa poitrine le canon du pistotet.

-C'est absolument la même chose, dit Joseph ; nous allons agir ici comme nous le ferions dans ton hôtel de la rue de Provence. J'ai besoin de vingt-cinq mille francs, mon ami.

—Ah! ah! dit Adrien.

-Tu vas me les prêter, mon ami.

-Très-volontiers, mon ami ; viens me voir à Paris, quand j'y serai revenu, ou, si tu veux, viens à ma terre à dix lienes d'ici, près de

Tandis qu'Adrien parlait ainsi d'une voix que le canon du pistolet rendait tremblante, Joseph de la main qui lui restait nait son camarade et prenait dans la poche de son habit le portefeuille qui contenait les billets

-Voici soixante mille francs, dit-il : tu m'en prêtes vingt-cinq, je te les rendrai. plus tard avec les intérèts.

Il s'éloigna alors de quelques pas, placa son pistolet sous son bras, et, ouvrant le portefeuille, en tira une liasse de billets de banque qu'il partagea en deux.

L'obscurité de la nuit, dit-il, m'empêche de compter ; voici deux parts, à peu pres égales ; s'il se trouve dans celle que je prends plus de vingt-cinq mille francs, tu recevras l'excedant Ah! mon cher Adrien, continua Joseph en mettant les billets de banque dans sa poche avec autant d'aisance que si la scene se fut passée dans le cabinet de son camarade de college, je n'oublierai jamais le servico que tu me rends, et je veux le reconnaître par un bon conseil: Défie-toi de Duplessis et de Leroi, ils devoreront ta fortune, l'un à la bourse, l'autre sur un tanis vert, et, loin d'être reconnaissants, ils te meconnaitront quand tu seras ruine, tandis que moi, au contraire, je n'oublierai jamais la facon généreuse dont tu-me prêtes ton argent. Eh bien ! malgré tout cela, si ce qui se passe entre nous venait a se savoir, les choses

sont arrangées de manière que je pourrais bien aller pour dix ans, et contre mon gre à Brest ou à Toulon, tandis que Leroi et Duplessis te ruineront impunément.

Joseph rendit à son ami un portefeuille allégé de la moitie de ce qu'il contenait, il serm la main d'Adrien et enfourchant un cheval qui l'attendait, il disparut à la faveur de l'obscurité.

-Allons, so dit Adrien en se relevant et en cherchant à regagner le grand chemin, monami Joseph s'est fait voleur, mais il a mis avec moi des procédes, il aurait pu m'emprunter soixante mille trancs an lieu de vingt-cinq. Il est bon d'avoir des amis partout.

Adrien trouva Duplessis et Leroi dans sa ca-lèche; on les avait entièrement déponilés, on leur avait pris jusqu'à leurs manteaux. Le postillon étnit sur son cheval, Adrien, reprit sa place dans sa calèche et le voyage continua.

-Eh bien! messieurs! dit Adrien. -Volé, dépouillé, répondit Duplessis, par les plus hardis brigands qui aient jamais infesté les grands chemins. Figure-toi, mon cher Adrien qu'on m'a enlevé une meatre de Breguet qui valuit mille écus, ma bourse où j'avais mis trente napoléons, hier avant de partir, et mon habit dont la couleur et la coupe ont apparemment convenu au Mandrin qui s'était emparé de

Leroi avait conservé son habit.

-Mon voleur, dit-il, n'a pas été si heureux ; je n'avais sur moi qu'une montre de voyage et quelques écus, rependant d'm'a pris une bague a laquelle je temais; elle me venait d'une femme que l'aime. Et tor, Adrien, tu as conserve ta montre et ton manteau, tu as donc eu affaire à un ami?

-A un camarade de collége, répondit Adrien, auquel vous avez refusé, Duplessis, une place dans ses bureaux, et Leroi une petite lettre qui l'aurait fait entrer dans la maison du roi.

-Joseph! s'écrièrent les deux jennes gens, Joseph est l'associé de misérables qui arrêtent sur la grande route ?

-Un moment, dit Adrien, un moment, je no dis pas cela, vous voyez que j'ni conservé ma montre, ma hourse et mon manteau; Joseph ne m'a rien pris, sculement il m'a emprunté quelque argent.

-Les soixante mille francs qui étaient dans ton portefeuille! s'écria Duplessis.

-Un peu moins de la monié, dit Adrien, et il m'a générousement rendu le reste.

MM. Duplessis et Leroi trouvérent avec peine des paroles assez vives pour exprimer leur indignation.

—Je fremis, disait Duplessis, quand je songe que j'ai éte sur le point d'admeure chez moi m'a chasse, mes professeurs m'abandonnent; un pareil bragand; il aurait été capable de m'assassiner pour s'emparer de ma caisse.

-Peu s'en est fallu, reprit tranquillement Leroi, que je donnasse à ce Joseph une lettre de recommandation. Voyez comme on peut se compromettre par trop de facilité.

Mais quand ils apprirent que Joseph les avait epresentés à Adrien comme devant le dépouilter, l'un à l'aide de spéculations de bourse, l'autre nu moyen du jeu, leur fureur ne connut plus de bornes.

Ainsi, s'écrièrent-ils, non seulement il nous vole, mais il vent encore nous désunir et nous diviser; il vont nous inspirer une mefiance qui ferait le malheur de notre vie !

-Si j'étais joueur, dit Leroi, je ne lui pardonnerais jamais.

-Il est toujours le même, reprit Duplessis, comme au collège, vivant à nos dépens, s'intruisant à nos dépens et nous rendant victimes de ses violences...il mourra sur un échaffaud.

Les trois amis en arrivant à Rouen firent leurs dépositions et donnérent le signalement des voleurs qui les avaient arrêtés. Duplessis et Le-roi dénoncèrent Joseph Dubois comme le chef de la bande et le signalérent comme un homme aussi dangereux par son intelligence que par sa Adries prit alors l

-Monsieur, dit-it au magistrat devant lequel il déposait, Joseph est mon camarade de collége, et il me semble que nous ne devons pas le rendre plus coupable à vos yeux, qu'il ne l'est peut-être ; il était en mauvaise compagnie, mais rien ne prouve qu'il soit chef de volcurs. Il ne m'a rien vole, il m'a fait un emprunt un peu force, il est vrai, un emprunt sur un grand chemin et au milieu de la nuit, mais il m'a laisse mon argent, mes bijoux, et, au lieu de m'emprunter vingt einq mille francs, il ne tenait qu'a lui de m'en emporter soixante mille. Je dois ajouter, dit encore Adrien que si Joseph fut venu chez moi me prier de lui préter vingtcinq mille francs, je l'aurais probablement fait, voluntiers.

Quelqu'indulgente que fût cette déposition, le fait principal n'en subsistait pas moins, et Adrien ne ponvait pas le nier. Joseph Dubois avait arrêté une caléche sur le grand chemin de Paris à Rouen, en compagnie de cinq ou six bandits. Deux de ces honnétes personnages furent arrêtés, c'étaient précisément ceux qui avaient dépouille Duplessis et Leroi ; ils dénoncèrent leurs compagnons. Mais ils nièrent connaître aucun individu du nom de Joseph Dubois, ou dont le signalement répondit à celui de l'ancien camarade des plaignants.

Adrien Lacour passa quelques jours dans sa terre, n'acheta pas le bois giboveux dont il avait envie et revint à Paris; il y trouva une lettre qui contenait trois billets de banque.

"La nosition où nous nous trouvions tous deux, écrivait Joseph à son ami, la dernière fois que nous nous sommes vus, nous a fait commettre une erreur dont je ne veux pas profiter; an lieu de vingt-cinq mille francs que je te demandais, tu m'en as donné vingt-huit. Erreur ne fait pas compte. Je te renvoie mille écus."

Trente ans après cette aventure, dans laquelle Joseph Dubois avait joné un rôle assez hasardé, c'est-à-dire en 1844, une voiture s'arreta dans la rue de Rivoli, vis-à-vis la première grille du jardin des Tuileries, et il en descendit un gros monsieur d'une cinquantaine d'années, qui, tout en s'acheminant vers la grande allée, jetait de tous côtes des regards passionnés comme Tancréde lorsqu'il arrive à Messine après un long exil, et qu'il s'écrie :

A tous les cours bien nés que la patrie est chère!

Le gros monsieur egardait de tous ses veux les changements ou avait subis le jardin, et avait l'air heureux de fouler enfin le sol de la patrie ; il s'arrèta, tourna la tête vers le château et salua le drapeau tricolore. Tout indiquait en cet homme la force, la sunté, et, quoiqu'il fût vétu très simplement, l'assurance que donne la richesse; c'était ce que les Anglais appellent un homme respectable, un homme qui, suivant la manière de parler des Américains, devait peser un nombre considérable de dollars. Il marchait pesamment, les mains croisées derrière le dos, faisant crier le sable sous les semelles de ses bottes, et bereant son imagination de tous ses souvenirs de jeunesse, torsqu'à dix pas devant lui, il vit un individu à peu près de son age, mais minee, fluet, les épaules arrondies, la figure echanflée, couvert d'un habit noir, que le temps avait janni, et d'un pantalon dont le bas frangé était à trois doigts de souliers éculés et depuis longtemps privés de cirage. Le gros monsieur, après l'avoir exammé avec attention, marcha résolument vers ce pauvre hère, et l'aborda avec politesse.

-Monsieur, lui dit-il de l'air du monde le plus naturel, suis-je dans mon chemin pour aller

Le mois d'octobre commençait, les feuilles des arbres jaunissaient et tombaient déjà, le so-

leil allait disparaître : il était cinq heures. -Vous tournez le dos à Very, dit le pauvre

hére. -- Vraiment ?

-Oui, monsieur.

-Pourriez-vous m'y conduire?

-Volontiers, monsieur, j'y vais.

-Vous y allez ?

---C'est-à-dire je vais passer devant sa porte. Le gros monsieur retourna sur ses pa conduit par son guide, il traversa des Tuileries, prit la rue de l'Echelle, gagna le Palais-Royal, et, quand il cut atteint le restaurant de Very :

-C'est ici, monsieur, lui dit son guide. -Eh bien! entrons, dit le gros monsieur.

-Que j'entre! et pourquoi faire ?

-Pour diner apparemment. Que peut-on faire chez Véry 1

L'homme panvre jeta un coup-d'eril sur son habit rapé, sur son pantalon en guenilles et sur son linge sale; ce coup-d'ail disait; " Comment voulez-vous que j'entre chez Véry dans cet équipage !' Le gros monsieur comprit ce langage muet, et il se hâta d'ajouter :

Bon! bon! l'habit n'y fait rien; nous entrerons dans un cabinet particulier, j'ai un conseil a vous demander.

Ils entrérent. Quand le notage au coulis d'écrevisses et le madère eurent un peu dissipé la timidité de l'homme pauvre, l'homme riche, tout en découpant une poule au riz, commença ainsi:

- Je viens de New-York, monsieur, et j'apporte des lettres de recommandation pour les rincipaux negociants de Paris : i'ai besoin surtont d'un agent de change sur et sidole... Conpaissez-vous M. Duplessis ? Est-il riche ?

-Très-riche de l'argent qu'il m'a vole, monsieur : c'est à peu près, grace à lui, que je suis dans la misère.

-Oh! s'il est riche, le reste importe peu. dit philosophiquement le gros monsieur; mais 1-t-il ce que l'on appelle des biens au soleil ?

L'homme pauvre poussa un profond soupir. -Il a, dit-il, un portefeuille fort bien garni, un très-bel hôtel rue de Provence et une terre aux environs de Rouen.

-Avec un bois ? demanda l'étranger. -Oui, monsieur, avec un bois.

Le reste du diner se passa en silence : le gros monsieur mangea comme un individu que la nature a pourvu d'un excellent estomac, et l'homme pauvre, obligé de se contenter tous les jours d'une nourriture commune et quelquefois insuffisante profita peut être avec excès du bon repas que le hasard lui offrait, non sans admirer l'excentricité des Américains qui choisissent au hasard leurs compagnons de table dans le jardin des Tuileries.

-Avez-vous un état? demanda enfin le gros monsieur à son hôte.

-Oui, monsieur, je suis garçon de bureau

dans un ministère.

–N'importe, venez passer la soirée dans une maison où je vais faire le lansquenet; vous serez de moitié dans mon jeu. Nous allons chez M. Leroi, auquel je suis aussi recommandé.

-M. Leroi! s'écria le pauvre diable, ah! monsieur, vons êtes perdu! si vous mettez les pieds chez ce misérable; c'est lui, c'est cet comme qui m'a dépouillé de ce que Duplessis m'avait laissé de ma fortune. -- Ah! vraiment, dit le gros monsieur, il ps-

raît que mes amis de New-York ont de mau-vaises connaissances. Vous me découragez... j'ai dans ma poche encore une lettre, je no sais i je dois en faire usage; elle est pour M. Adrien Lacour, c'est peut-êtro encore un fri-pon... le commissez-vous ?

-Oh! celui-la n'est pas un fripon, répondit l'homme pauvre, c'est une dupe, et cette dupe, c'est moi qui vous parle. Duplessis et Leroi m'ent ruiné, monsieur ; ensuite ils m'ent aban-donné sans pitié, et cependant j'étais prévenu... Par Joseph Dubois, s'écria le gros mon-

sieur, et Joseph Dubois c'est moi, mon cher Adrien, qui t'ai empranté vingt-cinq mille francs, il y a trente ans, sur la route de Paris a Rouen, t qui vais to les rendre, avec les intérêts... voità cent mille écus, mon ami; c'est plus qu'il ne te reviont, je le sais; tu n'as droit qu'à soixante-deux mille ciuq cents francs, mais quand on emprante sur le grand chemin, dans la compagnie où je me trouvais et avec la façon que j'ai employee, on emprunte à plus de cinq pour cent.

-- Joseph! disait Adrien, tout étonné, Joseph, c'est toi ? Ah ! j'ai penso à toi bien souvent.... Et, quant à cette affaire de Rouen ou de Mantes, n'est-ce pas, c'émit près de Mantes? J'ai toujours pensé que c'était un emprunt, je l'ai dit au juge d'instruction.

Et ton amitié pour moi t'a trompé, répon-

dit tristement Joseph ; jo t'ai volé, je t'ai arraché violemment ce que tu ne m'aurais peut-être pas prêté, et cependant je ne suis pas un voleur; je suis un honnête homme qui ni fait une faute, une faute unique; je me suis associé pour un instant à des misérables auxquels j'ai, par vengeance, abandonné Duplessis et Leroi... C'est indigue... mais une chute n'a pas entraîné une autre chute. Un instant égaré par le besoin, 'ni cherche à racheter ma faute par une vie honnête; depuis vingt ans, Joseph Dubois est connu pour le négociant le plus probe et ca même temps le plus habile de New-York.... Que de tois j'ai pensé à toi! Malgré mes prévisions, je te croyais riche et j'éloignais le moment d'acquitter ma dette, parce que je voulais te payer par mes mains et obtenir mon pardon. Quand le besoin de revoir la France s'est fait trop vivement sentir, quand j'ai été assez riche, je suis revenu. Il y a vingt jours que je suis à l'aris... je sais tout. Je sois comment Duplessis commence ta ruine en supposant des pertes à la bourse qui n'existaient pas, et comment Leroi l'a achevée par le jeu... qu'il n'aime pas, dit-il... Quand jo t'ai rencontre aux Tuileries, j'allais au-devant de toi, j'allais te chercher à ton ministère.

-Quel bonheur! s'écria Adrien en prenant dans ses mains le portefeuille que Joseph venait de lui abandonner, jo mis riche encore, Duplessis et Leroi vont me revoir heureux.

-Je ne le pense pas, répondit Joseph, l'un et l'autre sont entre les mains du procureur du roi; le premier pour une banqueroute frauduleuse, le second pour avoir été trop heureux en

jouant avoc un mineur.

-Ah! tant micux! s'écria Adrien.

-Il ne faut jamais se réjouir du malheur de personne, dit Joseph avec un soupir, ni surtout du déshonneur de ses camarades de collège. Qui sait ce qui scrait arrivé à ton ami Joseph, s'il ne s'était pas exilé, il y a trente ans!

MARIE AYCARD.

BELLE.-Nos flecteurs liront peut-être avec intérêt quelques détails sur la vie privée de la reine Isabelle II, sur les goûts et sur le caractère du cette reine de seize ans. Un correspondant de Madrid adresse au Constitutionnel de Paris une lettre remplie de détails curieux sur cette jeune roine.

" laubelle se lève très-tard, car elle se couche à trois ou quatre heures après minuit. Elle soupe a deux heures du matin.

"La reine écoulo avec attention tout ce que lui disent ses ministres; mais rien ne l'émeut ni ne l'intéresso autant que les actes de bienfaisance qu'on lui propose, que les récompenses des traits de vertu et de courage qu'on signale à sa générosité. Isabelle, dans ces circonstances, accorde toujours plus qu'on no lui domande, et avec un cour d'ange et une grace infinie, elle s'attendrit et donne tout ce qu'elle peut.

" Avec cette exquise sensibilité, la jeune reine ne craint rien, et son courage est à toute épreuve ; elle conduit elle-même des attelages à deux et à quatre chevaux. S. M. est infrépide a cheval, ot souvent elle délie, en plaisantant, les meilleurs cavaliers de sa suite de faire ce qu'elle fait ou de monter certains chevaux qu'elle seule parvient a dompter. Sa cousine germaine, l'infante dona Josepha, fille de l'infant don

François de Paule, qui accompagnait souvent la spied cette espèce d'agitation qu'il a toujours reine dans ses promenades à cheval, lui dit un jour : Ma chère, vos chevaux savent que rous ttes la reine, et ils vous obcissent en tout.

Isabelle aime la musique et ne se contente pas de l'entendre. Dans les concerts qu'elle donne, au palais, elle chante des airs espagnols avec toute la grace d'une Andalouse.

" La toilette est aussi une des passions de la jeune reine, et elle se plait surtout à causer toilette n'ec les dames de sa cour, en leur montrant les robes qui lui arrivent de Paris.

" Pendant l'enfance un peu souffrante de la reine Isabelle, son auguste mère ne voulait pas que la modiste lui serrat trop la taille. La reine Christine disnit : Ne la serrez pas, et la reine Isabelle disait tout bas, et sans que sa mère l'entendit : Serrez, serrez.

" La vie active de la reine Isabelle lui a donné de la force et de la santé. Dans les derniers temps du séjour de S. M. à la Granja, elle se presenta un jour, a cheval, avec une amazone en cachemire blane dont le corrage était d'une couleur aurore tres-pâle ; elle portait sur la tête un feutre blane à la chevalière, avec une plume blanche qui tombait par derrière. Rien ne pourrait vous donner l'idee de sa grace et du ron élégance. Ajoutez à cela une taille élancée, la fraicheur de seize ans et demi et un embonpoint de dix-huit à vingt aus-

" Quand on parle à la reine des dangers qui pourraient menacer la royanté, elle en ra : Orcupez-vous du pays et de vous tous, Messieurs, leur dit-elle ; quart à moi je ne tiens pas à etre reine ni à gonverner. A nous autres rois, il ne nous manque jamais le nécessaire pour vivre modestement et pour faire quelques heureux. Pensez à ce que vous avez a entreprendre pour ma chère Espagne, après mon règne ; car il ne sera pas long, j'en ai le pressentiment.

"Mais les Espagnols espérent qu'il n'en sera

pas ainsi; Isabelle, jeune et conrageuse, ne les abandonnera pas, et l'age développera chez elle, nous l'espérons, toutes les qualités sérieuses que rendent nécessaires les devoirs de la royanté."

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

REVUE CANADIENNE.

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGYES, CARTES, CHRUPLAIRES, CONNAISSEMENTS ET FACTUMS D'OPPEL, REANCS D'A-VOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Me tout execute abre gout et a bes grie rebuits.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 5 NOVEMBRE, 1817.

Nous vivons dans des temps assez critiques pour que ce soit plus que jamais un devoir impérieux de faire cennaître au peuple. Canadienses vrais amis et ceux qui ne le sont pas. Depuis longtemps nous ne pouvions lue sans une profonde indignation, certains paragraphes de la Gazelle de Quelice écrits evidemment pour egarer le peuple, jeter le trouble et la confusion dans l'esprit public, enfin amener le mèpris de 'ordre et des lois. Ces articles étaient d'autant plus dangereux, qu'ils sortaient, d'une tête blanchie dans les affaires publiques, et qu'i's étaient le plus souvent accompagnés de protestations de natriotisme et de probite. Ces protestations, comme on sait, sont de vicilles ruses do ceux qui n'ont ni patriotisme ni probite. C'était bien le cas pour la Gazette de Québec et son rédacteur, l'hon. J. Neilson. Mais l'hypocrisie est entin démasquée. Elle n'a rien perdu pour attendre. Lisez la lettre suivante et jugez: M. LE REDACTEUR,

Quelques petits articles, publiés de tems à autre, sous la forme éditoriale, dans la « Gazette de Québec," et surtout celm du 27 octobre dernier, sont de nature, je regrette de le dire, à faire considérer celui qui en est l'auteur, comme étant du nombre de ceux qui, au lieu d'encourager le peuple à exécuter la loi des écoles, l'excitent plutôt à résister à cette loi. Céla nous demontre que l'esprit d'agitation qui, très souvent, a caractérisé la conduite politique du vénérable editeur de cette teuille plus vénérable encore, n'a pas disparu avec l'age. Dans l'agitation liberticide et anti-canadienne à laquelle il donne son appui, il n'y a de difference entre lui et les eleignoirs ordinaires, que celle qui resulte du tact et de la fincese qui distinguent leur conduite et les moyens qu'i's emploient dans leurs systemes respectifs d'agitation. Mais le système de l'un, pour è re plus voilé, plus cache, pour ne so produire que sous la forme du sarcasme et des roticences, n'aura pas moins une tendance aussi funeste, et pent-être plus funeste encore, que celle que l'Administration du jour attend du système de ces éteignoirs vulgnires qu'elle tient

Nous entendons souvent Phon. John Neilson moraliser, prêcher, quelquefois sans à-propos, l'obéissance aux lois; mais il se garde bien de prêcher de la même manière l'obeissance à la loi des écoles. Pourquoi ne le fait-il pas !.... C'est qu'il sait mieux que tout autre, que cette loi, bien qu'elle soit l'œuvre de ses propres amis MM. Viger, Papineau et consorts, (no friendship in trace), fournit les movens de mettre sur

nimée; sauf, comme dans le cas de sa demande d'un Conseil Electif au Comité de la Chambre des Communes en 1820, à laisser les habitans du pays et ses amis politiques payer seuls le prix d'une agitation qu'il aura lui-même su citée. L'agitation qui a necessairement accompagné et strivi la demande d'un Conseil Electif, a conduit plusieurs victimes à l'échafaud! Elles y ont été conduites sous l'opération d'une loi promuignée par un corps legislatif exceptionnel dont M. Neilson lui-même était membre! L'agitation mise sur pied contre la loi des écoles, afin de tenir les habitans dans l'ignorance, à dejà fait plusieurs victimes, dont l'une est aujourd'hui errante dans les hois! Pensez-y, M. Nedson, nous avons tous à rendre compte tôt ou tard à un gouvernement responsable bien different de de celui qui nous regit, paisque celui-la est sans appel! Vons avez joue un tôle marquant anns l'histoire politique du pays; ce sera une grande Your avez joue un rôle marquant dans question que celle de savoir si vous avez fait plus de bien que de mal.

Que l'on rapproche la conduite de la "Gazette de Québec" en 1838 envers les Juges Panet et Bedard, de celle qu'elle tient anjourd'hui. En 1838, où elle régnait en maître absolu, dans un tems où les canadiens-français ne pouvaient espérer trauver protection, que dans les Cours, de Justice, I'on voit cette Gazette lancer son fint qu'on me passe l'expression, et demander la si scusion de ces deux juges intégres! Et pour elle, demander pareille chose à cette époque, c'était commander. Un militaire gouvernait alors; un militaire ne sait qu'obeir; les juges Pauet et Bedard furent suspendus de leurs fonctions. Et quel crime avaient-ils donc commis? Aucun.... Si ce n'est celui de n'avoir viole aucune loi, et d'avoir en le noble courage, chose assez rare de nos jours, de ne point trahir leur

Leur suspension sappait, jusques dans ses bases, l'independance de l'administration de la justice : etie arrachait aux canadiens-français la scule protection qui leur restnit; elle faisait des juges qui retennient leurs charges, des instruments rerviles d'un despote militaire, ainsi que nous en avons en un malheureux exemple peu de tems après. La "Gazette de Québec" s'irrita-t-elle alors ? . . . Oh ! non . . . Elle avait elle-mente provocu : cette mesme.

Aujourd'hui, nous voyons des conseils pervers donnés par des magistrats, des hommes haut placés dans la confiance de l'Administration, dans le but d'entraver l'exécution de la loi des évoles. La "Gazene de Québec" demandera-t-elle leur destitution, pour qu'on fasse un exemple salutaire, dans l'intérêt du peuple et de la morale publique !...Oh! noa.... Elle ne le fera pas ; car celui qui préside a sa redaction, a, aussi lui, sa manière de flauer les passions et les préjugés des partis et des masses.

M. Neilson disait au comité de la Chambre des Communes en 1838 : " Il serait nécessaire " d'organiser les comtes et de donner aux pro- prictaires certains pouvoirs d'intervention dans
 leurs propres affaires." Et quand cette mesure est proposée, il l'appelle machine à taxer. Comme c'est honnéte! Mais comme c'est bien dit pour agiter les passions! Pour les peuples, comme pour les rois, leurs plus grands ennemis sont les flatteurs. Des conseils accompagnés de ces mots magiques années des masses, entrainent toujours résistance a la loi, et soumettent par consequent les récalcitrants à des frais énormes et souvent à de durs châtiments. Ceux mi donnent ces conseils pervers indemniserontals leurs victimes des uns et des autres !

Mais si l'article insidieux de la Gazette de Quebec a une mauvaise tendance, il n'en consigne pas moins un fait grave, important, qui, mis sous son vrai jour, porte condamnation contre l'auteur de l'article même. Il nous rappelle que la loi des chemins de 1796, avait excité la même opposition que celle que les éteignoirs cherchent à faire aujourd'hui à la loi des écoles, et qu'alors comme aujourd'huis pour prêter main-forte à la loi, on fut obligé d'envoyer des troupes dans quelques paroisses. Beauport était, e crois. l'une de ces paroisses. Je crois aussi que quelques citoyens de la paroisse de Montreal furent emprisonnés à cette epoque, a raison de leur résistance à cette loi.

Ce que M. Neilsen nous dit à ce sujet est parfaitement vrai ; mais ce qu'il n'a pas jugé a propos d'ajonter, et qu'il sait pourtant n'être pas moins vrai, c'est que cette epposition a la loi des chemaes ne fut pas de longue durce, et que dans l'esprit de nos habitans cette même loi est devenue pendant un grand nombre d'années, la loi la plus populaire, qui ait jamais été décrètée, et tellement populaire que, quoique ne convenant plus sous plusieurs rapports aux circonstances actuelles du pays, elle n'en est pas moins redemandee avec instance dans plusieurs localités, et que le système du Grand-Vover que sanctionnait cette loi, a etc tout dermérement preconisé par le rédacteur même de la Gazette, bien qu'à une époque qui n'est pas encore éloignee, cette charge de Grand-Voyer ait fait place, pour un tems, à celle de commissaire de comté, et cela, si je m'en rappelle bien, sut la proposition du rédacteur lui-même.

Or, si cette loi des chemins, après avoir, connuc toute loi nouvelle, suscite une aussi forte opposition, est devenue si populaire, pourquoi celle des écoles, après avoir subi les amendemens qu'elle exige, ne le deviendrait-elle pas autant, et même plus, puisqu'elle a pour but d'instruire le peuple et de l'elever dans l'échelle

Instruisez la génération actuelle; et quand elle aura grandi et formé à son tour la c'asse des pères de famille, elle ne vous demandera pas de loi pour la contraindre d'envoyer ses enfans chez le maitre d'écoles, car elle aura connu les bienfaits de l'éducation ; l'habitant canadien gordera sa terre, et ne deviendra pas le valet de l'e ranger; sa charrue n'ouvrira pas, au profit let No.v- York.

d'un autre maîtro, les sillons de la terre dont il aura hérité de ses pères; il ne verra pas ses fils émigrer et devenir des portefaix chez l'étranger. Il connaîtra ses droits politiques, il saura les défendre, et il ne se laissera plus insulier. Mais aussi le règne des éteignoirs sera fini.

UN CANADIEN.

LE DÉPARTEMENT DE LA POSTE.

On disait il y a quelque temps que des Commissaires des Provinces d'en bas étaient arrivés a Montréal afin de se consulter avec ceux que le gouverneur-général devait nommer pour le Canada au sujet de l'abandon par les Autorités Impériales du Département de la Poste au contrôle des Legislatures Provinciales. Depuis, nous n'avons rien appris là-dessus et nous ne savons ce qui a été fait. Cependant un journal d'Habitax le Times a publié dernièrement copie d'une Depèche en date du 28 Août 1847 adressée par le gouverneur-genéral a Sar John Harvey dans laquelle se tronve le passage suivant concernant ce sujet important :

" Vous voyez par la teneur des documents ci-inclus que les ministres de Sa Majesté sont prêts à ceder le controle du Département de la Poste aux Autorites Provinciales, aussitôt que par un concert entre les différentes Législatures des arrangements auront été pris pour assurer aux Provinces anglaises de l'Amerique du Nord les avantages d'un système uniforme et efficace

Dans la vue d'accomplir plus promptement un objet auquel les habitans de ces Provinces attachent beaucoup d'importance il me parait désirable ou un ou deux membres de chacun des Conseils Exécutifs du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edonard se rencontreraient à Montréal, afin de disenter longuement, le sujet et de murir un plan qu'on soumettrait aux ditferentes Législatures a leur prochaine Session.

S'il esait en votre nonvoir ainsi qu'en celui des Lieutenants-Gouverneurs du Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard d'agir sur cette suggestion, je serai prét a nommer encore deux commissaires de la part du Conseil du Canada afin de rencontrer ceux des autres Provinces, etc. '

Après avoir le ce que dessus et sachant que le Gouvernement Impérial est decade à abandonner le contrôle de la poste en Canada, ce n'est pas sans la plus grande surprise que neus avons appris qu'il vient de faire de nouvelles nominato is dans ce département, et des nominations qui sont loin d'être de nature à rencontrer les voux et la sanction du peuple du pays.

Trois nouveaux offices viennent d'etre créés et des personnes nommées à ces offices par le Maitre Genéral des Postes en Angleterre. Ces situations sont celles de " Greffiers des Inspecteurs" "Surveyors Clerks" et les emoluments s'elevoront, nous dit-on à £400 et £500 par année. Deux de ces offices seront remplis par des messieurs capédies ad hoc de la Grande-Bietagne, l'autre par un des fils de M. le Députe Maitre Genéral des Postes en Canada.

Cette création de nouveaux offices dans le Département des Postes en Canada à cette époque, est on ne peut plus inopportune et déplacee. Mais ce qui l'est bien plus, c'est la nomination de parfaits etrangers au pays pour les remplic. Comme si en Canada, nous n'avions pas des centaines de gens capables de rempir de telles situations, et comme si les anciens employes de ce département ici n'avaient aucun droit d'avancement et de préférence en pareil cas. Il neus semblait que de tels abus ne devaient plus se renouveler. Ceux du Département sont encore en assez grand nombre sans en faire de nouveaux. On a nommé un des fils de M. Stayner sans doute afin de satisfaire un peu l'opimon publique. Mais par la on lui a rappele tout re que cette famille Stayner tire aujourd'ha du Departement de la Poste. On sait que le montant partage entr'eux ne s'élève pas à moins de £4000 à £5000. On a prefère le jeune S'ayuer à d'anciens et fidèles serviteurs. Et c'est a nsi que les affaires vont.

Pendant que nous sommes sur ce sujet, nous devons dire un mot de quelques abus dont le public a a se plaindre au Bureau de la Cité. On fait trop attendre les gens. Il devrait y avoir deux commis de distribution. Quelque fois, par exemple quand arrive une maile anglaise ou même des Etats-Unis, vous attendez un quart d'heure avant d'avoir vos papiers. C'est vraiment impardonnable. Il y a assez d'affaires à Montreal pour qu'on fasse des ameliorations dans l'administration et même augmenter s'il le faut le personnel. Chaque jour vous entendez le même concert de plaintes et cependant on ne fait rien pour satisfaire les justes demandes du public. Il faudra que le Département de la Poste soit sous le controle Provincial pour qu'on fasse pour le public ce qu'il a droit d'attendre et d'exiger. Aujourd'hui il n'y n point de respon-sabilité et on s'occupe du public quand on n'a rien de mieux à faire.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le paquebot à voiles Zurich parti du Havre le 5 octobre est arrivé à New-York samedi dernier et le steamer français Philadelphie parti le 10 octobre du même port est arrivé à New-York mardi soir. Le Philadelphie a été obligé de relâcher à Halifax pour prendre du charbon-Il y a veritablement un fatalité attachée à ces malheureux steamers français, car de son côté le New York parti de New-York le 15 septembre n'était point encore arrivé au Hayre le 4 octobre.

Nous attendons d'heure en heure in nouvelle de l'arrivée du steamer de la ligne cunard et de la MALLE ANGLAISE. La malle Américaine venue ce matin ne nous en dit rien mais il n'y a aucun doute que le steamer est arrivé à Boston car le fil Télégraphique est coupé entre Bustalo

Les avis reçus par le Zurich et le Philadelphie sont sans grande importance. Il y avait une baisse continue dans les marchés et sur les fonds. De tristes rumeurs circulaient en Angleterre et en France sur la faillite et suspension de paiements de plusieurs autres maisons de commerce. La faillite de M. Van Siller le Consul Portugais à Londres et celle d'unemnison importante de Calcutta étaient connues.

Une sanglante bataille a eu lieu en Algéric, sous les murs de Tagoust, dans laquelle Abd-el-Kader a perdu 4,000 hommes.

En Suisse, en Italie, en Espagne l'horizon politique s'assombrit. Les Cantons de Lucerne et de Fribourg sont en insurrection.

ITALIE.-On écrit de Bologue, le 25 sept. : Les personnes arrêtées le 16 au soir ont été relachées, à l'exception de M. Pigozzi, qui a public, sans la permission de la censure, une lettre de justification de sa conduite.

Le conseil communal a voté dans sa réunion d'hier huit mille écus romains pour l'armement de la garde nationale de Bologne.

Les Ferrarais ont têté le 22 le présent du drapeau des Toscans. On a crié vive Pie IX! vive l'independance italienne ! vive le cardinal Ciacchi ! La garnison autrichienne est restee toute la journée sous les armes.

Nous apprenons que six régimens autrichiens sont en marche pour aller former un cordon militaire sur la frontière du Piemont. Ils sont déjà arrivés à Milan. On croit que le gouvernement sarde prendra les mêmes mesures.

On assure que l'Autriche compte deja 60,000 hommes sur la ligne du Po, entre Plaisance et Ferrare.

Le duc de Modène est rentré dans ses Etats avec le duc régnant et le prince hériditaire de Lucques.

Un officier d'état-major autrichien est arrivé hier de Ferrare et a continué immédiatement son voyage pour Rome et Naples. L'Autriche insiste pour obtenir le passage d'un corps d'armée destine au royaume des Deux-Siciles. Le pape s'oppose formellement à ce passage.

LE PRINCE DE CANINO. -- NOUVELLES DE NAPLES .-- Un supplement au Ceurrier de Marseille, contient la lettre suivante de Rome du 24 septembre, arrivee par le bateau à vapeur le

"Le prince de Canino, D. Carlo Bonaparte, soldat dans la garde civique, a été mis luer aux arrêts. Il était revenu depuis quelques jours de Venisc, où il était allé prendre part au congrès scientifique, et d'où il avait éte éconduit à la suite d'un discours qu'il avait prononcé à l'onverture de sa section, et dans lequel, apres avoir exalté Pie 1X, il avait exprimé des espérances sur la régénération de l'Italie. Il a été accompagné par les dragons autrichiens jusqu'à la frontière des Etats du pape. On croit que l'arrestation du prince à Rome se rattache au procès qui s'instruit en ce moment au sajet des evénements des 7 et 8 septembre, auxquels il prit grande part. Vous savez que dans ces deux oirées, à des manifestations faites devant les ambassades étrangères à Rome, succèdérent des rassemblemens tumultueux et presque séditieux autour de la maison des jésuites.

" Les affaires de Naples semblent prendre une tournure (lavorable dans le sens de la politique de l'immortel reformateur Pie IX. Les troupes du roi ont été battues par la masse des réformistes dans la province de Campo-Basso, en Calabre. On évalue la perte des troupes royales 200 morts on blesses. Hier, le comte Pietro Ferretti, frère de notre premier ministre, le cardinal Ferretti, est parti pour Naples. Il apprendra au roi que le saint-pere se propose d'abolir dans plusieurs cas la peine de mort, nouvelle peu agreable à ce prince, qui s'appine trop souvent sur ce genre de peine.

MOTFELLES DIFERSES ----

Encore les éleignairs,-Mercredi dernier, la rue St. Vincent um, comme vous le savez, n'est guere frequenté que par les plaideurs et les avocats, était toute étonnée de se voir tout-a-coup semolie de gens, venus évidenment de la campagne pour affaires importantes. En voyant les groupes nombreux et animes repandus dans la dite rue, on était reporté au bon vieux temps de la basoche, quand des paroisses entières étaient transplantées aux environs du Palais pour affaires de chemins ou procès de cours d'eau. Cette fois-ci il ne s'agissait de rien de sem-

blable; c'était tout simplement des cultivateurs d'Yamaska au nombre de 100 à 150, qui ve-naient faire rédiger un requête pour la présente r de suite en corps au Gouverneur-Général. Ces braves habitans égurés par des fourbes et des intriguants étaient en pleine rebellion aux lois de leur pays. Ils vennient porter plainte contre les magistrats de leur localité, qui avaient condanné à l'amende des commissaires d'écoles qui refusaient d'agir et de remplir leur devoirs. Les dits habitans demandent la destitution de ces magistrats.

Ces braves gens avaient à leur tête hier un nommé Fourquin dit Léveille, un misérable usurier, un intrigant ignorant et sans principes C'est le même individu qui aux dernières élections se présenta au couté d'Yamaska comme le candidat du ministère Viger. C'est lui qui est l'instigateur des derniers troubles aux élections municipales de sa paroisse, quand les livres de Poll ont été déchirés enfin c'est le digne suppot de Cressé Vondenveldon

Mais il y avait au milieu des groupes rassemblés un autre individu, venu, par hazard sans doute, à la ville dans le même bateau avec les habitans d'Yamaska. Cet individu n'était rien moins que M. J. E. TURCOTTT le futur Solliciteur-Général! La présence de ce monsieur là en pareille compagnic est un fait remarquable. It speaks volumes.

Nous joignons nos vœux à ceux de notre con-rère de la Mineree pour demander au gouve. nement une stricte et prompte investigation de cette affaire.

DISSOLUTION DU PARLEMENT. LLECTIONS GÉNÉRALES.

Les bruits de la dissolution du parlement : Les bruits de la discondination doit sortir bieno, Les élections générales auront lieu cure le 15 décembre et le 15 janvier.

décembre et le 19 janvier. Il n'y a pas de temps à perdre, il fau faire une lutte courageure. Tout est vicié, tout es impur dans la sphère des pouvoirs publica; la impur dans la situation condurcis au mat impur dans la spuere des pouvons puones; les esprits y sont infatués, endurcis au mal, sound aux cris d'indignation que fait entendre depuis de manula. Mais mattaches quatre ans la voix du peuple. Mais malgré par quare ans la voix du peuple. Jeans maigre l'an qu'a mis le pouvoir à materialiser le pays l'e-prit public n'a nullement répondu à son attent. Pout le monde est mécontent de la présente ad-Tout le monau est mecontent de la presente ad-ministration. Espérons que le peuple canadien saura se faire justice à lui-même.

Suicide.-Un des détenus au Pénitentiaire de Sucrue.—On des octendo de commune de Kingston nomme Murphy, s'est pendu ces jour passes. Le jury qui a siegé sur le corps de ce maiheureux a censure fortement le Gouverne ment Provincial dont la négligence, à son wi, ment rrovincial done in the Burney avait Pespir est la cause de cette mort. Murphy avait Pespir derange. Le gouvernement en avait été informe, mais il semble qu'on n'avait pas donné de reponse aux communications faites à ce sujet,

St. Jean-Baptiste.-Une Société portant e beau nom vient d'être formée par les canadies de Kingston, Bravo!

A bas les Auberges !- Les Grands-Jurés des Sessions de la Paix de Québec, en terminant leurs travaux pour ce Quartier ont fait d'amera reproches aux autorités à propos de l'Intemperance et des Licences d'Auberges, la home du Gouvernement Canadien. Ce sont les auberges ont dit les Grands-Jures, qui remphissent les prisons de voleurs d'assassins et d'escrocs. sont elles qui sont la cause principale que 659 personnes ont éte arrêtées pour différents crimes du 1er mai au 28 octobre dernier!

Avis aux voyageurs et étrangers .- Un charretier de cette vide a été condamné ces jours passes devant la cour du maire à paver 25s. d'amende et les frais pour avoir demandé plus que son tarif ne lui alione pour transporter les gens, ou à 10 jours de prison faute de paiement immédiat, et de plus à 25s. et les frais poor avoir refusé de montrer une copie du tarif, etc. ou 10 jours faute de paiement.

Theatre-Royal .- Nous esperons que le public accueillera avec faveur les efforts que les Amateurs de la Garnison vont fuire pour creer quelqu'amusement théatral durant l'hiver surtout vu l'objet charitable des soirées dramatiques.

M. Thomas McGrath, le Foreman du Jury, qui a siègé dans l'affaire des meurtres de Griffintown, a adressé au Herald de cette ville, une lettre, par laquelle il offre au nom de ses collegues des remerciments au Col. A. De Sala-BERRY, pour la manière dont il a conduit l'en. unite du coroner.

Nous sommes heureux d'annoncer que la sante de Mgr. Prince s'améliore de jour en iour.

Notre maire J. F. Mills Eer, est un peu mieux matin.

Le Répertoire National .-- On nous informe que les personnages suivants ont inscrit leurs noms à la tête des listes des souscriptions:— Son Excellence le gouverneur-général, M. le major Campbell, Secretaire Civil, L'Hon. L. H. LaFontaine, Phon. D. B. Viger, Phon. A. N. Morin, Phon. D. Daly, Phon. D. B. Pa-pineau, Et. Parent, écr., M. Meredith, écr., etc. Pour les lieux où les listes sont déposées, voir l'annonce dans nos colonnes de-ce jour.

LA TEMPÉRATURE, ETC .- Nous voici au 5 novembre et nous avons une température d'été. Mercredi dans la soirée un fort c age a éclaté sur la ville accompagné d'éclairs, ce tonneme et d'une pluie torrentielle. Le tomacre a gronde pendant pres d'une heure. C'est très rare à cette saison. Nous avons depuis quelque temps des brumes épaisses la nuit et le matin. Les vaisseaux de Montréal et de Québec ne peuvent voyager régulièrement.

Le Lord Ashburton .- Emigres malades .-Les journaux de Québec font entendre un concert de plaintes bien légitimes contre les autorités britantiques, à propos de l'arrivée à Quebec le 30 octobre d'un navire chargo d'emigrés Irlandais malades! Lo navire en question, le Lord Ashburton, parti avec 475 passagers en a perdu pendant la traversee 107 et avait encore de 50 à 60 malades lorsqu'il est arrivé à la Grosse-Isle où il n'a trouve personne! Le ba; teau à vapeur l'Alliance a été expedié à sa rencontre et a pris à son bord, pêle mêle, tous les passagers malades, convalescents et bien portants, à l'exception de 4 ou 5 de ces derniers qui ont du rester sur le navire pour aider l'équipage dans la manœuvre. Durant le passage le la Grosse-Isle à Québec 5 autres personnes moururent et le navire est maintenant au quai débarquant ses marchandises comme s'il cût subi à la quarantaine la visite et la fumigation exigée par la loi!

On attend encore deux ou trois navires char-

gés de passagers!

Ces faits affreux n'ont pas besoin de commentaires. Il est temps que nous ayons une loi pour régler l'Emigration.

La communication et requête de plusieurs médecins sont remises au prochain numéro, saute de place.

Exhibition agricole.-Le Comte d'Huntingdon prent de se signaler par une brillante exhibition Les animaux et les produits agricoles rendus eur Les animaux es les procums agricoles rendus que le terrain ont fait l'admiration du concours imle terrain ont fait à cette belle lete, et l'honneur mense qui assistait à cette belle lete, et l'honneur mense qui renneur Après la distribution des des proprietaires. Aspres la distribution des pix un grand banquet couronna les plaisirs de la joumée. D'excellents discours furent prononcés etentrautres par le major MacDonald, M. Lancetenii uunios par io major nederbonnini, id. Lanc 101, Ecr. Avocat, et MM. Hally et Sauvageau.

Le Journal L'Avenir. Les proprietaires de te journal viennent d'adresser au public canate poemat van Prospectus avant de commener un second volume. Le journal paraitra bentot agrandi et améliore, et sous la conduite trédaction d'un comité de collaborateurs. L'Avenir sera spécialement publié dans les interes de la jeunesse, et nous esperons que nos teres an a proveront chez nos compatriotes la freue et les sympathies qu'ils méritent.

Nous accusons réception de papiers parienous accuracy vient de nous adresser et du Rapport Special sur les mesures adoptées pour rapport Pendissement d'une Ecole Normale dans le Haut-Canada, pour lesquels nous offrons nos remerciments à qui de droit.

Nouvelle de l'Orégon .- Il y a cu cette année 150,000 minots de ble recenillis dans l'Oregon. la culture du chanvre a pleinement réussi et promet de devenir un article de production très impor ant.De nombreux moulins à farine ont éte établis rette année et sont continuellement occupés. Il y a ansai phisieurs monlins à seies dont quatre ent produit par annee plus d'un million 500,000 pieds de bois. Il y a un surplus de grains et de bois pour l'exportation, mais les vaisseaux sont nous pour respondition, mais les vaisseaux sont rates et le Spectator de l'Oregon se plaint de cette absence de moyens d'exportations. Les colonnes de ce journal sont tout-à-fait intéresantes. Elles confirment des annonces d'avocats, de docteurs, de nouveaux magasins, annonces d'industries et de métiers divers, annonres d'assemblées et de procédes de toutes es-pèces, enfin toutes les différentes informations que l'on trouve dans nos propres journaux.

La ville d'Orégon, la capitale du pays contient a peu près 100 maisons et 500 habitans. Multnomab est une autre ville, située de l'autre côté de la rivière qui contient la moitié autant de maisons et d'habitants. Les deux villes comme le pays en général sont peuplés en plus grande partie de catholiques romains. Ils ont dejà 3 à 4 eglises. Ils sont pour la plupart des Français-Canadiens, qui ont été au service de la Baie d'Hudson.

Un pauvre riche .-- Il y a maintanant à New-York, un avare, qui ramasse des guenilles dans les rues qui vant \$20,000.

Suicide .- Le régitre du Merchant's Exchangede Montreal contient le rapport suivant, publie dans la Guzette d'hier .- Un individu s'est suicide samedi a Burlinton. Il venait d'arriver de Montréal, dit-on ; et avant de consommer son ævre de destruction il déclara qu'il avait me quatre hommes à Montréal-deux desquels pendant la nuit de samedi de la semaine dernier. Son rapport indique qu'il ngissait par un motif de vengeance. Sa figure n'est pas comme, mais par son air et l'apparence de son ensemble on le suppose d'origine Allemande. Etant dans un état de pauvreté il avait essayé de se precurer une corde pour se détruire, mais en vain. Cependant s'en étant procuré plusieurs houts et les ayant attachés ensemble, il trouva le moyen de mettre fin à son existence. Une autre version dit que le défunt avait er rit une lettre confirmant les détails donnés plus haut, et que cette lettre pourrait être produite.

A une assemblée générale du Collège des médecins et des chirurgiens du Bas-Canada te-nue à Montréal le 26 et le 27 octobre, les docteurs Von Island, secrétaire du collège pour le district de Québec, et le docteur Marmette de St. Thomas ont été élus gouverneurs en remplacement des docteurs Rocey et Noch, décèdes.

L'administration de la justice est soumise aux accidents de la température, grâce au peu d'em-pressement que mettent certains fonctionnaires à se rendre à leur devoir. Hier la cour d'appel s'est ouverte sans pouvoir procéder à l'audition des causes du district de Québec, les seuls juges présents étant les honorable Sir James Stuart, Panet, Bowon, Bedard et Gairdner, les juges de Montréal sont arrivés hier à quatre heures de l'après-midi seulement, le bateau à vapeur ayant été retenu par le brouillard.

Les juges actuellement à Québec, outre ceux qui sont nommes plus haut, sont les honorables Rolland, Smith, Day de Montréal et Mondelet des Trois Rivières .— (Canadien)

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Le Steamer James L. Day, arrivé à New-York le 23 a apporté des nouvelles de la Vera-Cruz jusqu'au 19 octobre. Le vomito avait re-paru dans cette ville. La législature de l'état de Vera Cruz s'ost aussi réunie, dans la nuit du 27 septembre, à Huatusco, et s'est occupée de choisir des hommes capables d'organiser la resistance et de contenir les guérillas. Celles-ci continuent à invester la route de Vera-Cruz, et le padre Jarauta a fait proclamer qu'il mettrait à mort tout individu convaincu d'avoir porté des vivres à la ville. Le général Patterson qui se trouve a Vogura avec quatre mille hommes, a fait balayer la route d'Orizaba. Mais le bruit courait à Vera-Cruz on'une compagnie d'éclaireurs texiens avait été attaquée et presque entièrement détruite à 11 milles environ de cette

Le James L. Day, a apporté des détails cir-

constanciées sur les événements accomplis à Puebla,

Nous avons dit naguère qu'après avoir renoncé à défendre la capitale, Santa-Anna s'était porté sur ce dernier point. Il y arriva le 25 septembre, et fit aussitôt sommer le colonel Cnilds, retiré dans la citadelle, d'évacuer cette position, s'engageant à le laisser libre d'opèrer sa jonction, soit avec le général Scott, soit avec général Lanc, à Perote, mais le menaçant de l'auaquer avec 8,000 hommes s'il refusait de se retirer. Le commandant américain répondit qu'il se croyait parlamement en état de défendre sa position; qu'on lui avait fait l'honneur de lui confier ce poste, et qu'il ne consentirait certes à l'abandonner qu'à la dernière extrémité.

En consequence, le 27 septembre, les batte-ries mexicaines de San Juan de Dios, Santa Rosa et Santa Monica ouvrirent le feu sur les retranchements américains. Le colonel Childs y répondit en lançant sur la ville des houlets, des grenades et des bombes, qui firent beaucoup de mal. Vers huit heures du soir, le feu cessa de part et d'autre, mais pour recommencer le lendemain au point du jour. Santa Anna voulut faire établir des parapets de défense avec des balles de coton; mais l'artillerie ennemie devint tellement meurtrière pour les travailleurs, tellement destructive pour les propriétés, que les habitans vinrent prier le généralissime de suspen-dre la canonnade. Santa Anna y consentit, et le reste de la journée du 29 ainsi que celle du 30 se passerent assez tranquillement; quelques grenades seulement furent échangées entre les batteries américaines et une batterie nouvelle que le général Ren fit établir dans le couvent de Santa Rosa, après en avoir fait retirer les re-

Le ler octobre, Santa Anna changea de plan et sortit de Puebla, avec 2,000 hommes et trois pièces de canon, pour marcher à la rencontre des forces américaines qui s'avançaient par Ja-lapa et Perote. Mais, arrivé à Tepeyahualco, il se vit tout à coup arrêté dans sa marche par la défection de ses troupes. Officiers et soldats se soulevérent en l'accusant d'être l'auteur de tous les maux, de tous les revers du Mexique; quelques-uns même le déclarérent hautement traitre à la patrie, et indigne d'avoir aucun grade dans l'armée mexicaine. Cent trente hussards seulement resterent fidèles au généralissime, et ce fut avec cette escorte qu'il entra dans Tepeyahualco.

La, il trouva un ordre du gouvernement de Queretaro qui lui enjoignait de se rendre dans cette ville avec toutes ses troupes. Hors d'état d'obéir, il se dirigea sur Oajaca, en déclarant, qu'il alluit tècher de lever une nouvelle nruée. Au dire de quelques-uns, ce ne serait là qu'un prétexte pour colorer sa ratraite vers les fron-tières de Guatemala où il se proposerait de chercher un refuge. Suivant d'autres, il aurait un sauf conduit du général Scott : mais les journaux mexicains admettent en général la bonne foi de ses intentions et de ses promesses. -- Cour. des E.U.

Cocrespondances.

Dr. A. B. C. Eer. Ste. Elisabeth, reque remise, Albums expedies; Dr. D. Ecr. Louissiane do; J. G. C. Ecr. St. Thomas do; J. G. Ecr. Sorel do ; A. P. Ecr. Trois-Rivières

C. G. Eer. Québec.--Votre annonce paraîtra. C. D. Ecr. do Il faut que les miliciens aient des papiers du gouvernement des E.-U.

ENCOURAGEMENT

AUX NOUVEAUX ABONNÉS

DE LA REVUE CANADIENNE

Primes extraordinaires.

20 ALBUMS DONNES POUR RIEN.

A DATER de ce jour, ceux qui s'abonneront à la A DATER de ce jour, ceux qui s'adonneront a la Rivue Cannuenne et a l'Aleun Litteranue et Mesical, pour un un et paieront leur adonnement d'avalce, SIX FTANTRES en souserivant, rocevront comme paimes et Gratis 20 LIVRAISONS DE L'ALBUM formant plus de 600 pagis de matières latéraires et plus de 60 rages de musique, ceux ceux part unes c'est déin obs une la valeur ceux part unes c'est déin obs une la valeur tieres latteraires et pus de di par plus que la valent ract e rala retra rice, c'est déja plus que la valent de l'abonnement. A la veille de l'hiver c'est une excellente occasion de se procurer des lectures agràables et instructives à grand marché; pour SIX PIASTRES soubement vous aurez ains La Rerue Canadienne et l'Alloum, pour 12 mois et 20 Albums Montreal, 8 oct., 1817.

AVIS IUPORTANT

HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER

A LA REVUE CANADIENNNE SI VOUS VOULEZ AVOIR

20 ALBUMS POUR RIEN! BH COUCOBIVATIU.

Les Primes d'Abonnement s'en vont grand train. Nous n'avons maintenant que 25 a 30 files complètes. Ne perdaz pas l'occasion de vons procurer a si grand marché des LECTURES INSTRUC-TIVES ET AMUSANTES pour l'hiver qui s'a-

A. DESMARAIS,

NOTAIRE, RUEST. VINCENT.

INFORME les personnes du Haut-Canada, qui au-raient quelques affaires à transiger pour achat ou vente de terre ou scatt, qu'il s'en chargera à des condi-tions très modérées.

THBATRB BOYAL.

ES AMATEURS DE LA GABNISON ont l'honneur d'annoncer qu'ils commenceront une série de Représentations, pour venir en aide aux Institutions de Charité de cette ville,

LUNDI PROCHAIN, 8 NOVEMBRE, La soirée commeocern par le drame populaire de Douglas Jerrold: THE MUTINY AT THE NORE ensuite le HIGHLAND FLING sera dansé en costume. Après on jouera sur l'Acordeon-Flute quelques airs favoris, "The last rose of Summer" de Moore "Ye Banks and Brucs" de Burns, et "As I view these scenes" de la Somnambule de Bellini. La soirée sera terminé par la farce initulée, La soirée sem terminé par la farce intitulée, L'AUBERGE AUX REVENANTS. La bande du 77e assistera.—Voir programme.



BOIS DE CHAUFFAGE.

BOIS DE CHAUF FAGE.

DES SOUMISSIONS seront reques à ce Bureau
jusqu'à MERCREDI prochaien, le 10 du courant,
pour SIX CENTS CORDES de BOIS de CHAUFFAGE pour être livé aux Appentis des Emigres de la
Pointe St. Charles, en quantité convenable telle que requis durant l'hiver.

La longueur du Bois doit être mentionnée dans les
Soumissions, et le prix pour Erable, Merisier ou autre
bois dur mélé, comme le cas se présentera.

Par ordre

THOMAS A. BEGLEY,
Secrétaire,

Département des Travaux Publics, Mentréal, 3 nov. 1847.

LE REPERTOIRE NATIONAL OU RECUEIL DE

LITERALUAS CAUADIUNI.

N pent s'abonner à cette publication chez MM. Fabre et Cie, à la Chambre de lecture de l'Institut Canadien, à l'Hotel du Canada et à l'Hotel de Québec, ou en s'adressant franc de port à MM. Lovell et Gibson, Montréal.—5 nov. quos.

LECTURE CRATIS

SUR LASSURANCE SUR LA VIE.

I ES Marchauds et le Artisans des faubourg St. LauA vent, St. Louis et Québec sont informée qu'il ly
aura une LECTURE Grafis AUNDI, le 8 du courant,
à 7 heures, dans la maison de Mad Cavi, roins des rues
et Devide Ste Carbeires seried la Carbéirale, en fai-8t. Denis et Ste Catherine, près de la Cathédrale, en fa-veur des Compagnies d'Assurances sur la Vie.—à nov

Portrait de Jacques Cartier.

All sollicitation de quelques citeyens, M. THOMAS.

HAMEL, arriste de Québre, s'est décidé à publier une hthographie du Portrait ci-dessus, si toutefais le publie paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui vou-draient y souscrire. Des listes acront déposées chez MM, les Libraires de cette ville. Souscription: 5s.

G. N. GOSSELIN,

Montréal, 4 nov. 1847.

SOUS LE PATRONAGE IMMEDIAT DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR

GENERAL ET MME. LA COMTESSE D'ELGIN, UNE SOIRÉE DE BIENFAISANCE.

N nide des fonds du nouvel ASILE DES ORPHE-LLINS, aura lieu à l'hôtel Donegana, MARDI, le 16 nov. contant à 8 heures. Son Excellence Mun. la Comtesse d'Elgin ont aignifié

leur intention d'assister a la soirée.

DAMES PATRONNES,—Mine Lacroix, Mine Filder,
Mine LaFontaine, Mine Holmes, Mine L'Estrange, Mine

MAITRES DES CEREMONIES.—Hen. D. Daly, Major Grenville, Major Egerton, Col. Ermatinger, O. Perrault, éer., G. E. Cartier, éer., Geo. Desbarats, éer., Tho-

mas Ryan, écr. QUADRILLES, à NEUF heures. Avec la permission du Col. Bradshaw la bande du 71e

assictera.

Billets d'admission 7s. fd.—Pour admeltre un mon-sieur et une Dame 10s.—Billets de famille un monsieur, une dance t sa famille 12s. fd.

On peut se procurer des billets à l'hôtel, dans les ma-gasins de livres et de Musique.—I was.

BANQUE DE MONTREAL.

VIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE POUR CENT sur le Fond Capi-A de QUATRE, POUR CEAT au le Fond Capi-tal de cette Institution a été déclaré ce jour pour le sé-mestre courant, et qu'il sera payable à la maison de Ban-que, en cette Cité, le ou après MERCREDI, le PREMIER JOUR de DECEMBRE prochain. Le LIVRE de TRANSPORT sera fermé LINDI le 8 du courant et ne sera pas ouvert de nouveau avant le pre-paier du mois prochain.

mier du mois prochain.

W. GUNN, Assist. Caissier,

Montréal, 2 nov. 1847.

MAGASIN DE Marchandises Seches.

HOBERT FORESTER a l'honneur de prévenir vir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, hi où il offre a vendre un assortiment de Marchandises Seches qui seront vendus

a des prix tres réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivans :

articles suivans:

Drep superfit de toutes couleurs

Drap Castor, Drap pilot, Plaid de toute sorte

Cobourg, Orléans, Mérino, Alpacat, Etoffe

Casimire, Couverte, Mousseline de laine, Cashmire,

Planelle, Indienne Gumghane, Toile fine, Velours de
soie, Rubans de taute sorte, Eas de toute grandeur, Collet
pour Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et
un assortiment général de châles &c. &c.

Montréal, 2 nov. 1517.

NOYÉ devant Longueuil, le 22 octobre Toussaint Dubuc, respectable cultivateur de Longueuil, Les personnes qui retrouverent son corps, voudront bien en donner avis à l'instant à M. Brassard, Curé de Lonen donner avis à l'instant à M. Brassard. Curé de Lon-gueuil, ils scront payées de leurs temps et de leurs pei-nes. Les détails suivants pourront aider à le reconnai-tre:—grandeur 5 pieds et 6 pouces, cheveux châteins, fausse chemise de flanelle rouge, chemise de coton carré calégon de coton blanc, pantaions d'étoffe grise, veste de drap noir, gilet de drap noir, capot d'étoffe grise, has de aine grise, bottes noires et col noir. | 2 nov.

D. BERNARE a transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 168, bâtisse de J. L. Beaudry, Ecr.

AVIS.

AVIS.

TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucun ARGENT, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES ou EFFETS qui auraient el-devant appartenus à des Emigrés maintenant MORTS, ou appartenants maintenants à des Emigrés MALADES, sont par les présentes requises DE LES LIVRER seus édici au soussigné, qui a diment été autorisé par Son Exektence Le Gourrant de autorisé par Son Exektence Le Gourrant de Romandises, Marchandises, Biens Meubles et Effets.

JUS. CARY.

Dép. Inspecteur Génl.

Nontréal, 25 Octobre 1847.—2 noy.
Les propreétaires de Journaux dans la province publisrout trois foix l'avertissement précédant dans leurs journaux respectifs. Ceux qui publient en langue française
pe feront en cette langue.

MARCHAND-TAILLEUR.

E Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il
a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté
de les informer, ainsi que le public en genéral qu'ayant
reçu son assortiment d'autonne et d'hivre, il est prêt à
exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.
Les personnes desirant fournir leur drap seront servis
avec la même attention et la meme ponetualité.

CHARLES GAREAU.

29 oct.

29 oct.



CORPORATION DE MONTREAL.

MOUTES personnes endettées envers la Cité de MOUTES personnes endetices envirs in Mouréal, pour Colisation, Corree, Taxeo in attrement, soit notifies de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Tresorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

ED DEMERS,

LD DEMERS.

Bure u du Trésorier de la Cité, } 15 septembre, 1847.

CORPORATION DE MONTREAL.

SBUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, 1 Hôtel-de-Ville, 16 aout 1837.

A VIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisateu, Corvée, Tave sur leurs che vaux, ou autrement, du vonir spayer suns délait.

Avis public est de plus donné que les livres des cotiseurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont pédparée et sont lités dans le Barrau du Tresorier de la Cité, et sont prets à être évantines au le métic afte membre, et sent prets à être examines au le métic afte membre, et sent prets à être examines au le métic afte membre, et sent prets à être examines au le métic afte membre, et sent prets à être examines au le métic afte membre, et sent prets à cette examines au le métic afte membre, et sent prets à cette examines au le métic afte membre, et sent prets à cette examines au le métic afte membre, et sent prets à cette de la cité de la comment de la cité de la comment de la cité de man do Trescrier de la Cite, et sont prets à citre exataines par le public afin que ceux qui se croront lezés par les cutisations ou par les sommes chargées sur leurs proprie-tés, membles ou immentales, paissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstance de leur application peu vent justifier; pourvà que telle ap-plication soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Condit de Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressés par écrit et laissées au Bureau du Trésurier de la Cité accumpa-enáes de Baux ou autres nièces instificatives. gnoes de Baux ou autres pièces justificatives. Ep. DEMERS;

Trésorier de la Cité.

A VENDRE

PAR LE NOUSSIGNE :--

4 (19 190 POUTIES de 2 minots de vraia Toile entre de 2 minots de vraia Toile entre de 2 minots toile croisée meilleure qualité, 3 00 do do toile de Forfar de 2 de 2 de 19 de do tode de Forfar de 1 moot et demie d'Ogmaburg,

15 balles Couvertes de Makinac,
15 balles Couvertes de Makinac,
6 du do à latos et de liath
7 do do à pointes radiculs et chartistes
5 do do à chevaux,
200 doz, Gouts de peau d'agnesaux blanes,
150 do do de dedarres de Kidaved pelleterie,
500 do Minima de cuir asce pelleterie,
500 do Minima de cuir asce pelleterie,
500 do Minima de cuir asce pelleterie,

200 Ceintures rouges, Avec un asso-timent général de SOIRIE, TOILE et

MARCHANDISES DE LAINE. JEAN BRUNEAU.

19 oct. 1847.

AUX ETUDIANTS.

CEUN des Etudiants en Méderine qui désireraient pensionner en cette ville, trouveront chez Mune Sr. Juntes des voitures pour les conduire à leurs Cours 26 oct.

ECOLE.

186

Medecine et de Chirurgie.

ES lectures à cette école, incorporée, commenceum le ler NOVEMBRE prochain, et finirent le DERI NER n'AVRII. Les lectures, à l'avenir seront donnée-

MER D'AVRII. Les beture, à l'avenir seront donnéequ'en français, comme suit:
L'Anatonie. Dr. Binat'd.
Les Accourbenorats. ARNOLDI.
Le Plutique de la Médecine BADGLEV.
La Chirurgin. Monno.
La matière méd, et la thérapeutique J.E. Coderre
La Chimie. Surfignitation de l'est de la Médecine L.
L'Institut de médecin ou physiologie PELTIER.
La Chimique Médicule. BADGLEV.
La Clinique Chirurgicale. BAYGLEV.
La Clinique Chirurgicale BADGLEV.
N. B. Les dieves qu'i auront complété leurs cour à
cette école pourront avoir le dégré de l'Université du
Collège Médill d'après un arrangement fait entre ces
deux matintitions, et en prenant un "Annus Modens." à
ce collège.

WILLIAM SUTHERLAND, 22 sept. 1847.

DOMESTIQUE DEMANDEE.

N a besoin dans une famille de cette ville d'une per-sonne bien recommandée. It faut qu'elle sache faire la cuisine. S'adresser au bureau de la Reoue Ca-nadienne.—8 cet. 1847.

TERRE A VENDRE.

VENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds du chemin de fer, contenant 50 crpens, dont 10 en hois de hout. S'adresser à M. Frs. Benoît, rue St. Antoine, ou au suissigné aux Tameries des Rolland. Montreal, 23 sept. 1817.



Chemin de Fer DU SAINT-LAURENT

ET DE L'ATLANTIQUE. AVIS AUX ENTREPRENEURS.

SEULEMENT POUR LA DIVISION DE MONTREAL

ES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau, jusqu'au NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1847, pour fournir des MATERIAUX et construire on entier ou en partie la CLOTURE nécessaire dans la division sussitie, (du dit Chemin de Fer) commençant au fleuve du St. Laurent et se terminant au Village de St. Ilyacinthe, distance d'évartion 30 milles.

Les dites soumissions devomt fixer un prix par arpent ou 180 picies français, pour une bonne clôture en piqueta et en traverses.

et en traverses.

La dite elôturo devra contenir quatre fortes lisses ou perches dont les extrémités seront liées aux poleaux par des mortoises. Et aussi des propositions firant un prix par arpent ou 180 pieds firançais pour une clôtura à êtra construite avec des potenux et des planches. Les poteaux seront d'épinette ou de coûre de sept pieds et demi de long six pouces de diamètre au plus petit bout, et eafoncée dans la terra de trois pieds et demi. Les planches seront de pin ou de peuche, a angle droit sains gros neudis (si c'est en pin sans aubier. (aubelle) de six pouces de largo et pas moins d'un pouce et un quart d'épaisseur avec un appui au centre bien cloué, et quatre planches de hauteur Les poteaux ne seront pas floignés de plus de 11 pieds et demi les uns des autres. Où le terrain sera inégal, c'est-à-dile où ou trouvera des hauteurs, les poteaux devront être mis dans une semelle de rédre de 4 pieds de-long avec un tenon à travers la dits semelle restant toujours sur le sol et arrêtée chaque bout par des pierres plattes.

A chaque terre où une barrière sera nécessaire, les poteaux devront être plantés à 12 pieds de distance, l'un d'eux devant avoir 10 pieds et demi de longueur et en foncé en terre à une profondeur de 4 pieds.

On recevra ausai des Sommissions dans le même temps et le même lieu pour fournir des matériaux, et construire et suspendre toutes les barrières au bout des lerres où des barrières seront nécessaires, les dites barrières devant être da 12 pieds et 4 pouces de longueur et da 3 pieds de hauteur, avec 3 barres de six pouces de largeur et un pouce et un quart d'épaisseur, les poteaux devant être d'a x 4 sur 5 pieds 9 pouces, et de 3 pieds 7 pouces de longueur. Les pateaux aeront mortoisée pour recevoir les travers, et les barrières seront néces de six pouces de largeur et un pouce et un quart d'épaisseur, les poteaux devant être de sur pouces de longueur de la pieds de la servers de six pouces de largeur et un pouce et un quart d'épaisseur, les poteaux devant être de la cour de la pie et en traverses.

La dite cloture devra contenir quatre fortes lisses ou

of x 4 sur 5 pictes 25 polices, et de 3 picts 7 pouces de lon-gueur. Les patents seront mortosiée pour recevoir les travers, et les barrieres seront liées de l'extrômitó de la place pour les auspendre jusqu'au bas par une traverse en tigne diagonale de la mômo largeur et ôpaisseur et bien liée avec des clous forgés. Le hois tôit âtre de pin-exempt de gros meuds et d'aubelle. Les gonds et les pontures devant être fait du meilleur fer et les modèles penvent être vus à la chambre de l'Ingénieur, au dit bu-rent.

reau. Le tout devant être terminé le ou avant le ler jour

d'Août 1848. d'Août 1818.
Les personnes inconnues aux Directeurs ou à l'Ingénieur en charge, qui officient de contracter, devront accompagner leurs propositions de renseignements convenables sur leur caractère et leur habileté. L'entrepreneur sera requis de donner des enuitons pour l'exécution fiele de l'Ourrage. Les soumissions devront être endossées commo suit: "Propositions pour la clôture du chemin de fer" et adressées à l'Homas Brens, Ecuyar, Sanctaire Mo 18 seitie Rus St. Leguer. Moutréal. Secrétaire, No. 18, petite Rue St. Jacques, Moutréale

THOMAS STEERS.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 11 oct. 1847,—15,

CHEMIN DE FER

DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

Aux Entrepreneurs

EN BOIS.

Barean de la Compagnie, No. 18, Patite rue 5t.
Jacques, Montréal, jusqu'au NEUVIEME, jour de Novembre 1847, pour fournir le BOIS nécessaire à la constructim du Chemin de fer depuis la Rivière Richelm maqu'au village de St. Hyacinthe, une distance de 15 milles, pour etre livré le ou avant le ler pour d'Août 1843 courant : la moitié devant être livrée à la Rivière Richelieu, pres de Bolicil et le roste au village de St. Hyacinthe, savoir : the, savoir :

LAMBOURDES,- 170,000 FIEDS.

Sciées de 8x12 pouces, quarrés, de la longueur de 18, 27 et 36 pueds et 1 tiers chaque, consistant dans la mell-leure qualité de bois de Pin ou d'Epinette rouge hien conditionné; aussi 22,500 traverses de madrier de Chône ou d'Epinette rouge de 24 pouces d'ópaisseur sur 6 pouces de largeur et de 8 pieds de longueur. Le tout devant êtra de bon bois, sain et bien conditionné, exempt de nœuda vient de avecures de même deuisseur et dans tous

noirs at de gerçures et de même épaisseur, et dans trus les cas exempt d'aubier.

Des soumissions seront aussi reçues dans le même es-pace de temps pour livrer tout ou une partie du bois à

Sorel.

Les personnes qui feront des propositions détermineront la quantité et l'espèce de bois qu'elles fourniront à chacune des places nommées ci-dessus, le prix per pled content de chacune des espèces do bois et le prix de chaque traverse de Chêne ou d'Epinette.

Les personnes inconnues aux Directeurs ou à Pingénieur qui offirmit de contracter devront acrumpagner nur proposition de ronseignements satisfaisants sur leur caractère et leur habileté. Et dans tous les cas où une proposition sera acceptée, et un contract passé, le sectione

caractere et leur habitete. Et dans tous ets cas ou une proposition sera acceptée, et un contract passé, le contracteur sera chiligó de donner les noms des personnes répondantes comme cautions pour l'exécution fiéble du contract, suivant les conditions convenues.

Les propositions seront adressées au Secrétaire Thomas STEERS, écuyer, No. 18, petito rue St. Jacques, Mantréal. THOMAS STEERS, Secrétaire.

Bureau de la Compannie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 11 oct. 1817.—15.

AQUEDUC DE MONTREAL.

AVIS PERIODIQUE.

CEUX qui prennent l'EAU de l'AQUEDUC, sont notities par les présentes de prendre les précautions nécessaires pour empécher leurs tuyeaux d'être atteints par la gelée durant l'hiver prochain.

La direction de l'Aqueduc ne sona pas responsable des domanges causés aux tuyeaux par la gelée et du manque d'eau qui poureuit en résniter.

Toutes personnes qui désirent discontinuer de prendre l'eau de l'Aqueduc le ler novambre praclain, en donne-font avis au bureau de l'Aqueduc d'ict à cette date, autrement clles seront censées continuer pour un autre somestre.

somestre.

Bureau de l'Aqueduc, }

25 oct. 1847.

ENTERT CHERACES FRAFCAIS E Soussigne a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi lesquels sont les sui-

vants:
Dictionnaire de l'Industric Manufacturière, commerciale et agricole. 2 vols.
Cuvres complètes de C. Delavigne 3 vols. 80.
Histoire de France depuis le 18 Brumaire, jusqu'à la paix

Histoire de France depuis le 10 brumaire, jusqu' de Tilsett, par M. Bignon.

La Dame de Monsoreau, par Alex. Dumas.

Le Just Errant, par Eugène Sue.

Les nuits du père La Chaise, par Léon Gozlan.

Clothilde, par A. Karr. Souvenirs d'un enfant du peuple, par M. Masson. Pélerinage d'une Jeune Fille, du canton d'Unterwalden à Jérusalem.

Jane La Pale, par H. de Balzac. Jane La Pale, par H. de Balzac.
Les Petits Emigrés, par Madame de Genlis.
Les Réprouvés et les Élus, par Emile Souvestre.
Le Boudoir et la Mansarde, Dom Gigadas.
Au jour le jour, par F. Soulié et beaucoup d'autres ouvrages français par les auteurs les plus populaires.
JOHN McCOY,

Grande rue St. Jacques.

7 sept. 1847.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

A Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuls.

Par ordre,
A. MONTREUIL, Secrétaire

17 aout.

*COMMIS DEMANDE.

N a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacic du Dr. Moreau & Cis. d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la "Revue Canadienne."

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE. TNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la lèvre supérieure, la queue coupée en balai, est disparue du Parc du soussigné, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne à deux lieues de l'Eglise, en haut dans la grande côte sur la rivière, dans la nuit de lundi à mardi. Celui qui la trouvera ou en entendra parler voudra bien en donner des informations au soussigné à Terrebonne et il sera généralisement réau soussigné à Terrebonne et il sera généreusement ré-

PIERRE-MARIE LIMOGES. Terrebonne, 21 sept. 1847.

PENSIONNAT

ADEMOISELLE GIROUARD informe ses anis et le public qu'elle a ouvert un PENSIONNAT pour tes jeunes Demoiselles sur la Grande rue du Faubourg Québec, vis-à-vis l'EGLISE MOLSON, où l'Anglais, le Français, la Musique, la Peinture, et le Dessin contensionale. sont enseignés. 3 sept.

Place Pour Toucher L'Orghe.

NE Demoiselle, qui touche parfaitement l'ORGUE, dont les talents et la capacité sont incontestables sous ce rapport, et dont les recommandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permandations des plus respectables, desirerait trouver une place permandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permandations sont des plus respectables, desirerait trouver une place permandations sont des plus respectables, desirerait trouver une place permandations sont des plus respectables. nente en ville ou à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. On aura tous les renseignements qu'on puisse désirer en s'adressant au bureau de la Revue Canadienne.—7 septembre 1847.

LECONS DE PIANO. Mlle ELIZABETH AUSSEM

SE offrir ses services aux familles qui désireraient voir quelqu'un des leurs recevoir des leçons privées pour apprendre à toucher le piano. Elève de M. Labelle, pianiste dont les capacités n'ont pas besein de recompianiste dont les capaciles n'ont pas bessein de récom-mandation. Mile E. A. espère partager une part de l'encouragement que le public accorde si libéralement aux professeurs du bel art.

Elle donnera des Leçons à domicile ou bien chez elle,

rue STE. MARIE, faubourg QUEBEC, vis-à-vis l'Eglise Molson, où l'on pourra connaître les conditions.
7 septembre 1847.

MANUELS DE TEMPERANCE.

ES SIEURS les Curé e les Instituteurs sont p venus qu'ils peuventse procurer maintenant à la Livrairle Canadienne d'E. R. FABRE & CIE des MA-NUELS de la TEMPERANCE reliés, pour l'usage des

Prix: 1s. 3d. chaque.

l'orient,

Voyage en Egypte, en Arabie, en Terre Sainte, en Turquie et en Grèce.

PAR M. LEON GINGRAS, Prêtre, Membre du Séminaire de Québec. CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de 1000 pages est maintenant prêt et sera livré

immédiatement aux souscriptures à domicile. Deux de la campagne sont prié de préparer le montant de leurs souscriptuons; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. Gosselln, agent pour Montrérl, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Evèché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer en s'a-dressant de suite à MM. FABRE et Cie vu qu'il n'en n'a été frappé qu'un très petit nombre d'exemplaires au dela de ceux qui ont été retenus d'avance.

Montréal, 5 Octobre, 1847.

Aqueduc de Montreal,

ARRERAGES POUR EAU.

Pour arrérages pour l'asage de l'EAU. sont par le présent notifiées de payer avant le DIX Septembre courant, entre les mains du Trésorier de la Cité; à défaut de quoi elles seur de quoi elles seront poursuivies pour le recouvrement du montant de leur dettes. Et toutes personnes qui prennent actuellement l'Eau de l'Aqueduc et qui n'ont pas payé, sont aussi notifice elle laire d'ici au DIX du courant, et à désaut pour elles de se consormer à cet avis, elles sont averties que l'eau leur sera retirée sans distinction

Bureau du Trésorier, ?

1 sept. 1847.

E. DEMERS, Trésorrer de la Cité.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

E soussigné avertit le public qu'il a été nommé E soussigné avertit le public qu'il a été nomme AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salutaires des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig. Wm. McDONALD.

AVIS.

ES CENSITAIRES de l'Ile de Montréal, de St ES CENSITAIRES de l'ile de Basilie de Sulpice et du Lac des Deux Montagnes sont aver-

1°. Que le délai de sept années accordé par l'Ordon-nance 3e. Vict. ch. XXX (8 juin 1840) pour le payement des arrérages de LODS ET VENTES étant expiré le 8 courant, les dits Lods et Ventes sont

maintenant exigibles.

2 - Que les taux de Commutation fixés par la dite Ordonnance pour les sept années à courir depuis le 8 juin 1847 au 8 juin 1854, seront comme suit:

Au lieu d'un Vingtième..... UN DIXHUITIÈME. " d'un Seizième..... UN QUATORZIÈME.
" d'un Douzième..... UN DIXIÈME

Aucun Censitaire ne peut demander la Commuta tion avant d'avoir liquidé les arrérages sur les terrains

qu'il veut commuer.

Toute commutation qui ne s'élève pas à £100, est payable comptant; celle montant à £100 et au-dessus, peut, à la volonté du Censitaire, rester sur le terrain, à rente foncière rachetable.

Tout nouvel acquéreur qui se présentera pour commur dans les 20 jours après son acquisition, obtiendra remise de ses propres lods, en payant comptant le montant de la commutation; mais le terme de 20 jours est de rigueur, et ceux qui négligeront de se présenter dans ce temps, auront, en sus de la commutation, à payer les lods

JOSEPH COMTE, Ptre.

Montréal, 9 juin 1847.

LAC CHAMPLAIN, LIGNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR. Le splendide Steamer fin marcheur FRANCIS SALTUS,

CAPT. H. G. TISDALE, PART DE WHITEHALL, | PART DE SAINT-JEAN,

les MARDIS, JEUDIS.

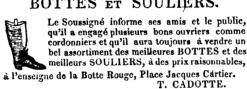
les LUNDIS. MERCRÉDIS et VENDREDIS, A CINQ HEURES A. M.

DÉJEUNER A BORD.

PASSAGE-THE PLASURE. Ce vaisseau s'arrête à tous les Ports.

18 mai.

BOTTES ET SOULIERS.



PRÉCAUTIONS

CONTRE LES

MIASMES.

ORSQU'UNE épidémie s'annonce, il faut bien se pénétrer de cette vérité, que l'organisation ne fléchit pas toujours soudainement sous l'attaque, elle cherchit pas toujours soudainement sous l'attaque, elle cherche à la repousser, et le concours du moral, le calme, la sécurité, le courage, l'énergie sont éminement utiles. On en a vu, vivant au milieu de foyers pestilentiels, éviter la contagion, au moyen de société aimable, en usant des vins, de la bière et des spiritueux jusqu'à la dosc ordinaire pour exciter la gaîté. On recommande done la sérénité de l'esprit la proporté du corps. donc la sérénité de l'esprit, la propreté du corps, une nourriture substantielle, et pour donner du ton à l'estomac l'aile et le porter.... On trouvera d'excellent porter

9 juillet.

BRASSERIE PIGEON.

E Bureau de la compagnie du chemin de Fer du Champlain et du St. l.aurent, a été transporté au coin de la place de la Douane, nouvelle bâtisse d

J. P Leprohon, Avocat.

A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8-Octobre

O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC. Office avec L. S. MARTIN, No. 6.

RUE ST. LAURENT. 6 juillet, 1847.

> DR. MACDONNELL. A Déménagé de la rue Craig,

Au No. 51 Grande Rue Saint Jacques.

ROMUALD TRUDEAU. APOTHICAIRE.

A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Pau au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.-18 mai

PIANO A VENDRE.

NE personne qui part pour l'Angleterre, désire vende un Piano de manufacture anglaise, valent £50 n'ayant que deux ans d'usage. L'instrument sera gatie de 1ère qualité, et restant d'accord 12 mois de mai-95 mai mai-25 mai.

LE RICHELIEU.

partir d'AUJOURD'HUI, le 1er Octobre, le steam-boat RICHELIEU laissera le port de Montréal à TROIS heures P. M. Le Fret devra être livré sur le quai au moins une heure avant le départ.

CIDRE EN BOUTEILLE. E Soussigné offre en vente une grande quantité de CIDRE en BOUTEILLES de la meilleure qualité,

ED. MERCIER. Hotel Québec, 27 aout 1847.

nouvellement recu.



A L'ENSEIGNE DU CASTOR. 122, Rue Saint Paul, Montreal

HABILLEZ-VOUS A GRAND MARCHE POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER.

Marchandises d'Automne et d'Hiver, Hardes Faites.

Bo Bamone qu'il recoit maintenant et avail accouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il annonce qu'il reçoit maintenant et qu'il recevra par les premiers arrivages d'outre-mer un assortiment très considérable de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HYVER et aussi de HARDES FAITES. L'expérience lui ayant appris ce qui convient à notre climat et à nos saisons, et les étoffes que le public préfère, il se flatte que l'on trouvera son choix d'effets et de Hardes supérieur à aucun en cette ville.

M I POFFRE EN VENTES A DES PRIX RÉDUIES :

M. L. P. OFFRE EN VENTES II DES TESTE						
500 surtouts d'Etoffes griscs de 300 do drap de Pilot gris 250 do Etoffe anglaise couleur claire	s. p. s. p. 12 6 d 13 9 22 6 25 0 22 6 26 3	350 paires de culottes de Drap pilot 400 do culottes casimire rayé et carrotté 250 do do Drap fin et superfin	s. D. s. 1 5 0 à 7 10 0 20 11 3 17 4 6 6			
200 do drap pilot (Gold Mixt) 500 do drap pilot bleu 500 do do couleurs assorties 350 do Beaver bleu 450 do do bleu, brun et drab 500 do d'Etoffe américaine	15 0 20 0 10 0 12 6 12 6 20 0 20 0 30 0 35 0 50 0	200 do Drap noir et bleu 400 do Velours de soie noir et couleurs 500 do Satin noir et de couleurs	4 0 5 10 0 20 7 6 12 ie 3 0 5 10 0 12			
	18 9 22 6	500 do do do (Hat Shape) 500 Manchons a toujours au courant des modes nouvelles.	506			

L'assortiment d'Etoffes de laine pour l'automne et l'hyver, les draps, casimires, doeskins, etc. etc. sont bien dignes sont garantis. d'une visite et qu'on n'oublie pas que c'est toujours

15 POUR 100 MEILLEUR MARCHE QUE PARTOUT AILLEURS. POINT DE SECOND PRIX.

LIBRAIRIE & PAPETERIE.

GRANDE RUE ST. JACQUES,

A COTÉ DE LA HALLE MÉDICALE DE M. URQUHART. E soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a acquis a bonne composition, le grand et magnifique assortiment de MM. ARMOUR & RAMSAY, qu'il a transporté à l'endroit ci-dessus indiqué, où il espère par la modération de ses prix et son attention aux affaires mériter la continuation de la faveur publique si longtemps et si libéralement accordée à ses prédécesseurs. Par les premiers arrivages il attend une addition considérable à son assortiment d'ouvrages anglais dans toutes les branches de la littérature et des sciences, et de Papeterie de goût et ordinaire, avec toutes les nouveautés des derniers

Mois.

Le soussigné reçoit chaque semaine de New-York, Boston et Philadelphie, bes copies de tous les livres nouveaux qui paraistent, et il reçoit de même par les steamer de Liverpool chaque mois, tous les ouvrages publiés dans la Grande Bretagne. Ceux qui désirent faire venir des ouvrages d'Europe et des Etats-Unis, ne saurant trouver de meilleur occasion.

Le soussigné a pris des arrangements pour faire exécuter promptement et à bon marché tous les ordres qu'on voudrait bien lui confier pour impressions, reliure, lithographies, gravures sur cuivre et

Les commandes pour des LIVRES ET OUVRAGES AMERICAINS sont expédiées chaque SE-MAINE, et celles pour des LIVRES, &c. D'ANGLETERRE par chaque STEAMER. JOHN McCOY.

7 septembre, 1847.

TE BEL ETABLISSEMENT fondé à l'Industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit :

1èz année.

Eléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaisc. Arithmétique.

Histoire Sainte et cours religieux. Premières notions de Géographic. Histoire ancienne. (en anglais)

2me année.

Syntaxe des deux langues.

Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre d Géométrie et de dessin linéaire.

Géographie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Bo tanique. Style épistolaire et composition dans les deux lan-

gues. Histoire Romaine, (en anglais.)

Tenue des livres.

3ME ANNÉE.

Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Algèbre et Géométrie.

Rhétorique.

Etude de la Constitution du pays.

Histoire de France par la méthode analytique.

Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français. 4ME ANNÉE.

Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astéonomie Compositions Anglaises et Françaises.

5ME ANNÉE.

Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Elèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent cours. La musique et le dessin seront enseignés présent cours. La musique et le dessait seront enseignes régulièrement chaque année, à tous ceux qui ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture; des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solemnelle des prix précè-

dera les vacances. La rentrée des élèves est fixée au 8 septembre pro CONDITIONS:

Enseignement et logement \$12 par an, payable d'a-Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'éta-

REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur. REV. F. I. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E. CHAMPAGNEUR, M. N.
M. A. FAYARD,
M. L. CHRETIEN,
M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

PONT DE ST. EUSTACHE.

ES Soussignés ayant obtenu le privilége de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit soumis des plans et devis pour la construction le struction du dit pont conformément aux exigences de struction du dit pont conformement aux exigences de l'acte qui leur en confie le privilége. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'Inspection de po- temps. L. M. LEPROHON, J. A. BERTHELOT

Montréal, 10 août 1847.

BANQUE D'EPARGNE

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON: Mongr. l'Evêque Cotholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. A. LaRocque, V. Président John E. Mills.

Francis Hincks, H. Mulbolland, L. H. Holton, L. H. Holton, John Tuly, Jacob DeWitt, Damase Masson, Joseph Bourret, P. Beaubien, Joseph Grenier. Nelson Davis. T. Drummond Judah.

VIS est par les présentes donné que cette institution A paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépots. Les Dépors sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être en-voyées les Jeudis ou Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui scraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la

JOHN COLLINS. Secrétaire et Trésorier. Burcau de la Banque d'Épargnes de la } Cité et du District, N° 46 grande rue }

Montréal, 7 mai, 1847. LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTREAL.

St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

EXTRAIT. 1er avril 1847. PALANCE due aux Dépositaires à cet date, par état£29350 3 9

Montant déposé depuis le 1er avril a cette date....£41447 18 6 do retiré do ...21410 13 6

Augmentation depuis le 1er avril.....£20067 5 0

Balance du aux dépositaires ce jour,....£49417 8 9 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, o. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 31 juillet, 1847.

LIVRES NOUVEAUX.

AINTENANT en vente, à Librairie des soussignés, uno collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX où former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouve les ouvrages suivans: Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, in 80., 35 vol.

in 12, 70 vol. dans la collection Do in 18. 100 vol. dans la collection des Ecoles Chrétiennes in 12.53 vol. Do dans la collectire Do des petits enfans 320. 30 vol. dans la collection Do des enfans pieux 320. 50 do Do de l'eufance chrétienne 50 do

Chaque volvme se vend séparément, -AUSSI.-Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. a ê0s. la douzaine, do do avec rriche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine

—DE PLUS.—
Une collection de livres de littérature, droit, médecine, etc., etc., etc. reçus par les premiers vaisseaux du prin-E. R. FABRE & CIE.

Librairie Canadienne Rue St, Vincent, No. 3. § 18 juin, 1847.

E soussigné reçoit maintenant son assortiment régulier de

QUINCAILLERIES ET COUTELLERIES, Par les vaisseaux Ann, Safeguard, Mchaica, Chapmans,

Montezuma et autres. Il recevra aussi quelques Poëles de patron nouveau, Grilles. Cendriers et Chenèts.

JAMES FOX, No. 20, Rue St. Sacrement.

AUX ENTREPRENEURS. ES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans le paroisse de St-Césaire, Seigneurie Debartzch, voudront bien, s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigneurie

1er juin,

21 mai

E. S. PE ROTTERMUND

COURS

DE LANGUE FRANCAISE.

EN 60 LEÇONS.

E Soussigné à l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette Cité et des environs qu'il commencera ce-jourd'hui, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attes tant en faveur des succès qu'il a obtenus, jusqu'à ce jour

seront prodnits à quiconque les désirera voir. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigne, en la maison de Pension dé Mde GIROUX, coin des rues

ST. PAUL et ST. GABRIEL, où il se trouvera chaque our depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M. M. L. donnera son cours a domicile, aux Dames et jaux Demoiselles qui voudront bien l'honorer de leur confiance; UNE HEURE de séance par joir. Quant aux messieurs, ils suivront le Cours chez MADAME Ghonorer

CHS. H, LASSISERAYE. Montréal, 30 juin, 1847.

MAGAŞIN CANADIEN

FERONNERIE.

E Soussigné reçoit à présent par différents vaisses de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Marine, etc. etc.

Fer anglais assorti,

18 juin.

Fer anglais assorti,
Banke Best Feuilliard,
Boîtes de Boues, Bêches Pelles &c &c.
De plus, un assortiment de Quincaillerie et Cotellerie
Les Marchands de la compagne tronveront de l'avants
ge à venir 'examiner son assortiment yû qu'il a expres
sement été importé pour le commerce du Bos-Canada.
A vendre à des conditions facies. A vendre à des conditions faciles.

W. F. LESTE,

(No. 81 Rue St. Paul, et ' 70 Coin de la Place Jacques Cartier.

TERRE A VENDRE N offre en vente une magnifique Terre de 100 pens, située à St. Isidore.
S'adresser sur les lieux à

ANTOINE LAFONTAINE. St. Isidore, 9 juillet, 1847.

A VENDRE N emplacement avantageusement situé, Rus Sta Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU. Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17

17 août, 1847.

SEL. N Magasin et attenqu:
10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, N Magasin et attendu:

1000 barils et sacs do 1000 do SEL FIN C. R. RADENHURST, 32, rue St. Lrançais-Xavist.

MEUNIER & TONNELIER. N a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un Mgo

NIER capable et bien recommandé et d'un TON NELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de

A & T. SAUVAGEAU.

ÉTABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE,

Brasserie Pigeon ôu sur les lieux à

ENSEIGNE de la CHARRUE DOREE

No. 91, Cois des rues St. Paul et St. Denis MAISON DE M. FLEURY ST. JEAN. E Soussigné a reçu par les derniers arrivages

E Soussigné a reçu par les derniers arrives d'assortiment complet et général de toute d'articles, en fait de ferronnerie, quincaillerie etc.,

—AUSSI.—

Huiles, Vitres, Peintures, etc., etc., auquel il vite l'attention des marchands de la campague, de l'actention des marchands de la campague, amis et du public eu général. .

18 juin, 1847. JANVIER H. TERROUX

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY. IN EMPLACEMENT de 200 pieds de front même profondeur, avec une maison, de 60 pieds magasin, hangard et jardin, etc.

Pour les conditions, s'adresser à

L. GAREAU, Chambly. P. MOREAU, Avocat, Montreal

10 août.

Sources de St. Léon.

EAU DE ST. LEON. RECEMMENT reçu et à vendre par le Sour quelques Douzaines de Bouteilles d'EAU

MARCHANDISES NOUVELLES

Arrivages du-Printemps

Le Soussigné reçoit par les Vaisseaux Mahaica, Calair nia, Albion, Erromanga, Britannia, Cœur de Lien, Anne, Aqua Marina, John Bull, Flora Mair, assort Britain, Montezuma, Cambria et Ottava, un ment Général en Soiries, Cotonnages, Lainages, Cac. &c., &c. JEAN BRUNEAU.

No. 140 Rue notre Porte No. 7 Rue St. Joseph.

Montréal 17 Ma 1847.